



L'innovation au coeur des Entreprises Adaptées Spécial Congrès Lyon 2016

Découverte de Simplon.co,
école de formation gratuite
aux métiers du numérique

Interview de Christine Cabrolier
Responsable de la mission
Handicap chez CNP Assurances

Spécial Rhône-Alpes
Etat des lieux des Entreprises
Adaptées de la région

**CAP RSEA,
la responsabilité sociétale des Entreprises Adaptées**



**Valorisez vos engagements
auprès de vos partenaires**



la une

ÉDITORIAL

S'adapter et innover pour survivre

Ce titre de l'ouvrage de Pascal PICQ que nous avons remis aux participants du congrès, à l'issue de la conférence du Paléoanthropologue, résume bien l'état d'esprit que les dirigeants d'entreprises doivent aujourd'hui emprunter.

La difficulté majeure avec l'innovation c'est que chacun en a sa propre définition : les scientifiques la rattachent à l'invention et à la découverte, les artistes à l'inspiration et à la créativité, l'entreprise à la conquête de nouveaux marchés. Cela peut parfois laisser à penser que seuls certains pourraient la maîtriser.

Or, si nous faisons un peu d'étymologie, « innover » c'est introduire une nouveauté propre à faire changer les usages. On innove donc avec la volonté d'améliorer l'existant afin de progresser et d'évoluer. C'est valable à la fois pour l'être humain mais aussi pour toute organisation. Nous innovons donc pour ne pas condamner notre entreprise à plus ou moins long terme. Et cette innovation est accessible à tous.

L'innovation est devenue une démarche fondamentale pour l'entreprise: elle permettra notamment demain le dynamisme économique, la croissance et la création d'emploi.

Lors de notre congrès de Lyon, nous avons présenté des Entreprises Adaptées qui ont développé des activités ou des partenariats innovants dans le domaine du numérique et également dans celui de l'économie circulaire. La présentation du projet Mami'jot, qui sera détaillé plus loin dans le magazine en est un exemple typique.

Comme ont pu l'indiquer quelques intervenants, l'Entreprise Adaptée peut être considérée comme un laboratoire vivant. Sa réussite sociétale, sociale, managériale et économique pourrait être enviée et dupliquée dans certaines autres entreprises. Notre volonté de qualifier, de professionnaliser les salariés en situation de handicap pour leur permettre d'accéder à des nouveaux métiers et notre volonté de privilégier l'emploi à l'activité font des Entreprises Adaptées des entreprises innovantes.

Pour autant, il est important de comprendre que le facteur clé de la réussite de l'innovation est porté par la capacité des dirigeants, à insuffler l'état d'esprit nécessaire, à s'enrichir de rencontres et d'échanges, et à manager ses équipes pour développer les intelligences. Pascal Picq évoquait d'ailleurs le concept de la « co-évolution » en ces termes : « c'est de la diversité des interactions complexes de l'espèce avec l'environnement, que naît la capacité d'adaptation. Il y a un temps pour faire émerger les diversités, un temps pour qu'elles se rencontrent sur des projets et un temps pour le développement. »

Accepter la possibilité de l'échec comme un levier de l'innovation est également le propre de l'esprit d'entreprendre. Ainsi, comme le disait Platon, « l'échec n'est pas de tomber, mais de rester là où l'on est tombé ». Pour exemple, Nespresso a raté deux lancements de ses dosettes avec mini percolateur avant de connaître le succès qui est le sien aujourd'hui.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de « La Une ».

Stéphane Foisy
Président de l'UNEA

la une

Le magazine des Entreprises Adaptées
16, rue Martel – 75010 Paris
Tel : 01 43 22 04 42 – Fax : 01 43 22 04 30
info@unea.fr – www.unea.fr

Directeur de la publication : Sébastien Citerne
Rédactrice en chef : Stéphanie Benaroc
Rédaction : Stéphanie Benaroc
Photo 1ère de couverture : © Philippe Hervouet
Création, réalisation : EA Les Papillons de jour
Impression : Ethap



Portrait
perspectives
& évolutions

Entreprises Adaptées

Informatique, Vie des bâtiments ou « Facility Management »,
2 filières pour de nouveaux horizons.
Une demande de valeur ajoutée qui évolue vers la Co-traitance.

la une

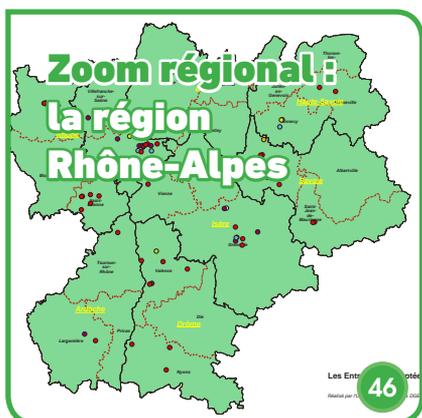
SOMMAIRE



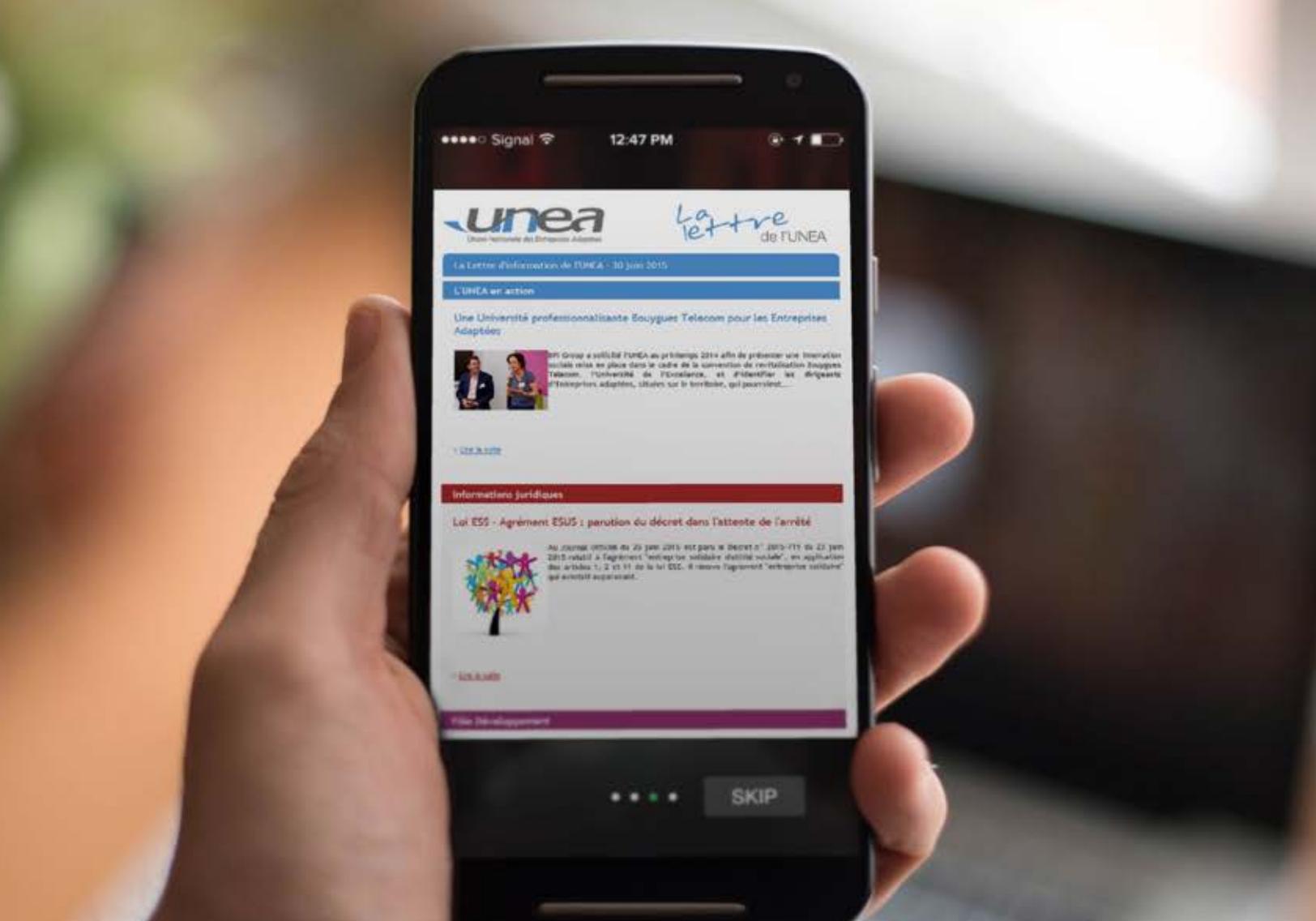
- Discours d'ouverture par Jean-Marc Froger, Président de l'UNEA	8
- Intervention de Sandrine Runel, Conseillère de la Métropole de Lyon	9
- L'Économie numérique	10
- Interview de Frédéric Bardeau, directeur de l'école Simplon.co	13
- L'Économie circulaire	15
- Les financements	20
- L'Entreprise Adaptée : un modèle intrinsèquement innovant	23
- Intervention de Yannick Lucot, Conseiller régional d'Auvergne Rhône-Alpes	26
- Un handicapé à l'origine de l'entreprise moderne	27
- Discours d'investiture de Stéphane Foisy, Président de l'UNEA	29
- L'UNEA renouvelle son Conseil d'Administration et prend un virage européen	32



- Benjamin Chaminade : « L'innovation dépend du bon contexte et bon environnement »	34
- Un Observatoire des métiers et des compétences pour faire émerger les leviers	36
- Cyril Gayssot : « On ne peut pas réfléchir à un nouveau process, si on ne prend pas en compte la spécificité de l'Entreprise Adaptée »	37
- Question à Erwan Pitois, vice-président de l'UNEA	39
- La filière informatique de l'UNEA : une plateforme des compétences des Entreprises Adaptées	40
- L'UNEA pour le développement de filières et des nouveaux métiers	43
- Christine Cabrolier : « les Entreprises Adaptées sont une solution pour les autres entreprises »	44



- Jérôme Renaudin, Délégué régional de l'UNEA : « fédérer et promouvoir le modèle Entreprise Adaptée en Rhône-Alpes »	47
- Guy Seiller, Directeur des Compagnons de la Drôme : « diriger une Entreprise Adaptée donne du sens à ce métier »	48
- Artibois : « ce modèle de travailler autrement est possible et transposable à d'autres entreprises »	49
- Handishare : la différence au service de la performance	50



La lettre de l' *Union Nationale des Entreprises Adaptées*

**Abonnez-vous
à notre
newsletter !**

Et retrouvez **tous les
15 jours** notre actualité
dans votre **boîte mail**

www.unea.fr



Spécial Congrès annuel de l'UNEA - Lyon 2016

Photo © Philippe Hervouet

Innovons ! Les enjeux pour les Entreprises Adaptées

Réalisé par Stéphanie Benaroc



Discours d'ouverture par Jean-Marc Froger, Président de l'UNEA

Photo © Philippe Hervouet

Madame La Ministre,
Mesdames, Messieurs les Elus,
Chers Collègues, Chers Amis,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que j'ouvre ce congrès de l'UNEA à Lyon, ville reconnue à l'échelle internationale pour son excellence en matière d'innovation, ville où de nombreux Lyonnais ont illustré l'histoire des sciences, des arts et de la création, pour ne citer qu'eux : les Frères Lumière, inventeurs du cinéma, et André Ampère dans le domaine de la physique.

Nous vivons, sans doute, une époque paradoxale : celui du savoir où le progrès est constant, où les sauts technologiques et les percées scientifiques sont considérables. Et pourtant cette époque est également celle de la montée de l'exclusion et, tout particulièrement, en ce qui nous concerne pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'innovation sera un progrès pour notre société dans la mesure où elle sera en capacité de prendre en considération la cohésion sociale et notamment l'emploi pour les plus fragiles d'entre eux. C'est pourquoi l'entrepreneuriat responsable, l'entrepreneuriat socialement responsable reflète les enjeux contemporains de notre économie et de notre société.

Notre modèle d'Entreprise Adaptée doit répondre à cette prospective d'une société inclusive, d'une société en progrès.

À l'heure de la révolution numérique, à l'heure de l'automatisation et de la robotique, à l'heure de cette nouvelle notion du travail collaboratif, il nous a semblé important que nous puissions aborder cette nouvelle dimension

pour l'avenir de nos Entreprises Adaptées.

Bien sûr, nous n'avons aucune prétention d'aborder tous les sujets concernant l'innovation. Ainsi, nous vous proposons quatre temps d'échanges durant cette journée :

- Une première table ronde sur la question suivante : quelle place pour nos Entreprises Adaptées dans cette révolution numérique ?

- Un second temps sur l'économie circulaire. Le volet environnemental fait partie de notre ADN en tant qu'entreprise responsable, mais

Nous clôturons nos travaux par l'intervention de notre grand témoin Pascal Picq, paléoanthropologue. Son approche nous permettra sans aucun doute d'avoir un regard innovant sur l'évolution de notre humanité.

Je tiens à remercier Sébastien Citerne, notre Directeur Général, et son équipe pour la construction de ce programme, et Jérôme Renaudin, Délégué régional pour l'organisation de ce Congrès.

J'adresse également mes vifs remerciements à Marc Tessier d'Orfeuille qui vient, pour la deuxième année consécutive, animer nos débats dans le cadre de notre congrès annuel.

“ L'innovation sera un progrès pour notre société dans la mesure où elle sera en capacité de prendre en considération la cohésion sociale et notamment l'emploi pour les plus fragiles d'entre eux. ”

quels sont les enjeux politiques, économiques et sociétaux au travers de cette économie circulaire ?

- Nous reprendrons nos travaux sur une troisième table ronde sur les financements innovants pour cette nouvelle économie.

- Nous concluons ces échanges par « *L'Entreprise Adaptée : un modèle intrinsèquement innovant* ». L'Entreprise Adaptée démontre quotidiennement ses capacités à être innovante tant sur ses forces sociales, managériales et parfois par son approche technique et économique. Comment soutenir ce dynamisme de développement ?

Avant de lui laisser la parole, je vais appeler Madame Sandrine Runel, conseillère de la Métropole de Lyon.

Je vous souhaite de passer des moments d'échanges aussi enrichissants que conviviaux.

Merci de votre attention et bonne journée.



Intervention de Sandrine Runel, Conseillère de la Métropole de Lyon

Photo © Philippe Hervouet

Madame la Ministre,
Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Monsieur le Délégué régional,
Mesdames et Messieurs,

La loi de 2005 a créé une nouvelle étape dans la reconnaissance des droits des personnes handicapées. Elle vise, elle contribue même, à renforcer l'égalité entre les citoyens. L'égalité au sens économique, au sens culturel, au sens éducatif mais aussi l'égalité citoyenne.

Si finalement la loi n'a pas prévu de transférer la compétence du travail adapté au département ou en métropole en ce qui nous concerne, ma présence ici ce matin à vos côtés, à la demande de Gérard Collomb, maire de Lyon et Président de la Métropole de Lyon, vient attester de notre responsabilité en la matière.

Les Entreprises Adaptées sont des entreprises qui sont dans le marché et qui accueillent des personnes en situation de handicap. S'il y a seulement une dizaine d'Entreprises Adaptées dans la métropole, en 2014 – nous n'avons pas encore les chiffres consolidés de 2015 – la MDPH a délivré 14000 RQTH et plus de 15000 orientations de reclassement professionnel. C'est pour vous dire le chemin qui nous reste à accomplir.

La Métropole de Lyon vient très récemment d'adopter son programme métropolitain d'insertion pour l'emploi dont les publics cibles sont les bénéficiaires du RSA mais aussi les personnes les plus éloignées de l'emploi dont une partie des travailleurs handicapés. Alors que nous disposons de la compétence du développement économique au sein de la métropole, et donc quelque part de celle de l'emploi, la spécificité de notre métropole

fait que nous avons également en charge, depuis peu, l'ensemble des compétences des actions sociales. Aussi, il n'y a pas lieu de s'interroger sur notre rôle dans le cadre des politiques d'accompagnement du handicap tant elle relève à nos yeux des politiques d'intégration et donc de solidarité.

La Métropole de Lyon travaille également à la mise en place d'un projet de solidarité métropolitain avec une approche transversale de l'ensemble des politiques.

Vous avez à vos côtés l'Etat qui vient notamment au travers de subventions contribuer au développement de vos activités. Sachez que la métropole entend apporter son concours dans la mesure de ses moyens. Nous devons comprendre la difficulté, le courage et la force que chacun doit mobiliser, car à cause de son handicap, il doit surmonter davantage les obstacles de la vie quotidienne.

Partir d'un problème pour en faire un levier, une solution pour tous, c'est ce que vous faites au quotidien.

Cette année pour votre congrès vous avez choisi le thème de l'innovation. Il peut dessiner et prendre plusieurs formes. J'y vois plusieurs axes de travail. L'innovation des entreprises qui contribuent par les nouvelles technologies à favoriser, à faciliter, à permettre une pleine insertion professionnelle des publics accompagnés. Mais aussi l'innovation dans nos méthodes de travail, dans la manière d'aider, d'accompagner ces publics dans la chaîne du retour à l'emploi.

Là aussi, nous entendons pleinement être à vos côtés, pour imaginer et inventer les politiques adaptées à ce contexte si particulier.

Cette mobilisation est le fruit d'une conviction. L'idée que le handicap peut-être une chance. Je crois que nous la partageons.

C'est en aucune prétention, mais avec beaucoup de sincérité, que nous avons tenue à être là, ce matin, à vos côtés.

Nous ne pouvons nous résoudre à voir des collectivités, des services publics repousser indéfiniment l'indispensable mise aux normes des bâtiments et des transports publics. Nous avons en ce sens de belles promesses à tenir et nous essayons d'y contribuer au maximum.

Je veux en profiter pour saluer votre travail, votre engagement et saluer, ce que je crois être, un noble et beau militantisme pour l'égalité. Vous faites finalement ce pari : celui que ceux d'entre nous qui sont frappés par les injustices de la vie ont probablement une force et une détermination qui, dès lors qu'on leur tend la main, trouvent leur épanouissement et leur place dans la société.

Nous sommes, donc, à vos côtés et heureux de vous accueillir cette année. Je tiens à saluer encore une fois le Président et le Délégué régional qui ont eu la bonne idée de choisir Lyon pour accueillir votre congrès et je vous souhaite d'excellents travaux.

Merci.



L'Économie numérique

Photo © Philippe Hervouet

Comment l'évolution numérique peut-elle faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap ? Quels sont les services proposés par les Entreprises Adaptées dans le domaine du numérique et de l'informatique ? En quoi le numérique peut-il faciliter l'accès à la formation de nos salariés ?

La transition numérique est en marche. Des médias à l'automobile en passant par le tourisme, l'agriculture ou la santé, c'est désormais toute l'économie qui devient numérique.

Ce qui s'impose pour les organisations, dans le cadre de la transition numérique, c'est de non seulement avoir le client en permanence en ligne mais également de se transformer dans les modes d'organisation des structures, changer les modes d'accès à l'information et de management et s'orienter vers des approches qui vont prendre en compte cette proximité permanente avec le client.

Il s'agit d'un « mécanisme qui en appelle aux organisations de manière

beaucoup plus intime et, sans doute, beaucoup plus complexe », estime pour sa part Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées de 2004 à 2005.

Les Entreprises Adaptées ont toujours eu cette préoccupation du client. Comme le rappelle l'ancienne ministre, « ce combat de marché qui a consisté à aller en amont chercher des commandes, adapter les organisations pour apporter des réponses, parfois dans des environnements très concurrentiels, qui d'ailleurs ont fait s'étonner les grands économistes de notre pays qui ont pu constater que malgré les crises et les difficultés, le secteur adapté avait réussi de façon héroïque, à survivre, à se transformer et à s'adapter » montre que les Entreprises Adaptées ont bien acquis « la culture du client » en mettant en avant « une relation personnalisée à un point qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans l'économie française ».

D'après une enquête Ipsos sur la « transition numérique des entreprises : révolution ou phénomène de mode ? » publiée le 9 mai dernier, 29% des dirigeants des entreprises françaises considèrent que la transition numérique est

un enjeu stratégique et 31 % des dirigeants considèrent qu'il s'agit d'une opportunité. Les Entreprises Adaptées et l'UNEA prennent peu à peu conscience de cet enjeu stratégique. Pour Marie-Anne Montchamp, en tant qu' « acteurs économiques majeurs, vous avez l'obligation, presque morale, de transformer cette force économique en une force d'influence ». Les acteurs du secteur adapté peuvent être, sur la transition numérique, « des interfaces, des opérateurs qui prendront les PME ordinaires par la main pour leur expliquer comment faire, comment former, comment manager, comment s'adapter à cette évolution permanente et comment faire entrer le client dans l'organisation avec une relation suffisamment sécurisante pour tous et capable de produire un service à très forte valeur ajoutée ».

En effet, cette « métamorphose » pour reprendre le terme du Conseil national du numérique (CNNum) dans un rapport prospectif sur le travail, l'emploi et le numérique remis en janvier dernier au gouvernement, et commandé en décembre 2014 par le ministère du Travail, entraîne, « au-delà des dispositifs à construire, des actions à mener, des plans à mettre

en œuvre », des évolutions « au niveau des conceptions mêmes que nous nous faisons d'un certain nombre de phénomènes, telles que les définitions que nous assignons aux notions d'emploi, de travail et d'activité ».

Ce rapport effectue un tour d'horizon assez complet des problématiques sociales soulevées par le numérique et la robotisation, en prévenant d'emblée qu'il est « *indispensable d'affirmer que la période que nous traversons est celle d'une évolution systémique, exceptionnelle et rarement connue dans l'histoire de l'humanité* ».

De cette transition numérique, la crainte principale serait l'isolement des personnes en situation de handicap. C'est pour cette raison que, d'après l'ancienne ministre, « *nous devons prévenir les éventuelles futures discriminations qui peuvent jaillir de ce nouveau contexte* ».

Dans une enquête menée par l'institut Harris, sur la maturité digitale des salariés, un salarié sur deux affirme qu'il se sent insuffisamment accompagné par son entreprise sur les problématiques et les pratiques digitales. Aujourd'hui, l'entreprise doit faire face à de nouveaux dispositifs de plus en plus informatisés (compte personnel de formation,...) et qui les obligent à mener une attention particulière à l'accompagnement de leurs salariés vers ces nouveaux outils.

« Ne sous-estimons pas la dimension des discriminations. Vous vous êtes battus pour que le législateur prenne en



Photo © Philippe Hervouet

compte un certain nombre d'objectifs en matière de compensation, d'accessibilité et d'accès à l'emploi. Mais dans un monde très évolutif, très dérégulé, pour lequel on a du mal à définir avec précision ce que sera l'emploi demain, ce sont des leviers plus puissants qu'il faudra mettre en œuvre, et ils vont nous imposer de repenser ces fondamentaux que nous avons posés ensemble dans les textes. Une nouvelle approche de l'accessibilité, une nouvelle approche de la compensation, une nouvelle approche de l'organisation du travail », signale Marie-Anne Montchamp.

Intégrer la notion d'accessibilité

Au mois de mai, l'Europe s'est dotée d'une nouvelle directive favorisant l'intégration du digital et de l'accessibilité. Elle parle d'ailleurs de l'accessibilité numérique comme d'une obligation citoyenne : une plus large diffusion de produits et services numériques accessibles favorise

l'insertion professionnelle, l'intégration sociale et un cadre de vie autonome.

Président de la commission NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) de la CFPSAA (Confédération Française Pour la Promotion Sociale Des Aveugles Et Amblyopes), Mathieu Froidure, estime que plusieurs axes sont impératifs dans le cadre de la loi française en construction sur le numérique : la formation et l'accessibilité. « *Si nous formons aujourd'hui les professionnels du digital de demain et si nous intégrons la notion de l'accessibilité, notre digital demain sera plus accessible à tous* », signale-t-il ajoutant « *aujourd'hui, nous sommes des citoyens mais également des consommateurs. C'est important pour nous que cette nouvelle économie, cette nouvelle manière d'appréhender notre économie puisse intégrer ces éléments.* » Sur le monde du digital, la notion d'accessibilité est en mouvement. C'est un enjeu de société pour l'intégration sociale, professionnelle et culturelle des personnes en situation de handicap. « *L'innovation technologique n'est pas l'innovation en soi. Il faut intégrer la notion d'accessibilité dès la conception. La contrainte crée la créativité. Grâce à ces contraintes on va améliorer notre économie et notamment l'économie digitale nous permettant de devenir de vrais citoyens et de vrais consommateurs* », déclare Mathieu Froidure, également Directeur associé d'Urbilog.

Cette société, experte dans l'accessibilité



Photo © LD

du monde du digital, permet à ses clients Grands comptes, de faciliter l'accès de leurs produits et services à leurs clients et notamment ceux en situation de handicap, ou faciliter l'accès aux services de leurs salariés dans l'entreprise. Urbilog a ainsi accompagné un acteur de la grande distribution alimentaire adaptant une application mobile. Celle-ci a permis d'obtenir plus de 200 000 euros de commandes. *« Nos clients aujourd'hui augmentent leurs business grâce à l'intégration du digital par rapport à leur démarche de vente et permettent de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap dans leur entreprise »*, précise le dirigeant.

Les enjeux de la formation

Dans la question du numérique, les enjeux de formation prennent une place importante. La Scop Co Savoirs a noué un partenariat avec Simplon.co, école du numérique et premier réseau français de fabrique du numérique présent principalement dans les quartiers dits sensibles dans le cadre de la politique de la ville.

L'école propose de la professionnalisation gratuite et intensive aux métiers du numérique. Essentiellement destinés aux demandeurs d'emplois ou au public éloigné de l'emploi, les cycles de formation sont courts (6 à 12 mois).

« C'est dans une action terrain que nous nous inscrivons dans une problématique d'emploi » et notamment de GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale), explique Rachid Zamani, dirigeant de Co-Savoirs.

Réussir l'inclusion sociale par le numérique, c'est émanciper la personne en situation de handicap dans son projet professionnel. Les Entreprises Adaptées ont déjà relevé ce défi.

Hightekway est une Entreprise



Photo © Philippe Hervouet

Adaptée de la région toulousaine. Sa dirigeante fondatrice, Catherine Huart, ingénieure aéronautique, souhaitait transmettre ses compétences à ses salariés et les monter en compétences. La spécificité de la structure est de se positionner sur des métiers à forte valeur ajoutée. Elle a d'ailleurs réalisé un partenariat intéressant avec Sogeti afin de répondre à un marché important pour Airbus. Pour se faire, l'Entreprise Adaptée a formé un ancien magasinier et un ancien chauffeur livreur de viande. *« L'idée n'est pas de faire la sortie des grandes écoles en demandant 'avez-vous une RQTH ?' mais de monter les gens en compétences »*, explique Roxanne Mauger, responsable des prestations techniques chez Hightekway.

Sogeti a non seulement accompagné dans la formation les deux salariés mais créé un GME avec l'Entreprise Adaptée pour répondre aux appels d'offre d'Airbus.

« Il faut oser très grand car la réalité est plus petite. Il ne faut pas s'empêcher de rêver. Je pense qu'on a tous en commun l'innovation sociale. Aujourd'hui, il faut trouver autre chose : ce qui va nous différencier, c'est ce que l'on peut apporter à nos clients. Il faut être moteur et avoir un temps d'avance sur les services que l'on peut proposer. Une entreprise qui réussit, qui est innovante,

est une entreprise qui s'ouvre sur son environnement. »

Un autre secteur émergent est celui de la communication. L'Entreprise Adaptée Sabooj, créée en 2009 par Marie-Hélène Delaux, fait aujourd'hui partie des Agences-conseil en communication de la filière du même nom de l'UNEA lancée au mois de mai.

Faisant part des difficultés de recrutement, la dirigeante estime que l'économie du numérique a un grand rôle à jouer dans l'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, Sabooj, travaille en partenariat avec des écoles notamment l'INJS (Institut national des jeunes sourds) qui délivrent un BAC Pro de communication visuelle, le CFA Com de Bagnolet, qui délivre une formation spécifique dans le même domaine et l'Eurea Jean Monnet qui accueille des personnes en situation de handicap moteur délivrant un BAC Pro de PAO.

« Notre métier évolue. Nous devons être en veille et plus particulièrement sur le numérique qui implique tous les métiers », note Marie-Hélène Delaux qui *« garde tout-de-même un œil sur la relation humaine »* qu'elle juge *« essentielle »*.



Frédéric Bardeau : « Les compétences numériques sont très adaptées pour les personnes en situation de handicap »

Spécialisée dans la formation aux métiers techniques du numérique, l'école Simplon.co propose des formations gratuites à un public de demandeurs d'emploi.

Frédéric Bardeau, Président co-fondateur de Simplon.co, présente le concept de l'école et les formations proposées. Interview.

UNEA : Vous avez créé il y a quelques années maintenant la société SIMPLON. Pourriez-vous nous présenter rapidement le projet et ce qui vous a incité à créer cette entreprise ?

Frédéric Bardeau : Simplon.co est une entreprise sociale qui existe depuis trois ans. Nous sommes partis d'un constat et d'une double absurdité : d'un côté, des entreprises qui n'arrivent pas à trouver des personnes compétentes et, de l'autre, des gens qui ont du talent et sont au chômage.

Simplon.co a comme objectif de proposer des formations gratuites à des demandeurs d'emploi dans les métiers du numérique dont les compétences sont fortement recherchées par les employeurs. Nous avons commencé en Seine St-Denis. Le concept ayant plu, nous avons essaimé des écoles un peu partout en France dans les quartiers prioritaires, en zone rurale et les Dom Tom. Nous avons aujourd'hui une trentaine d'écoles qui proposent des formations gratuites de 6 mois sans critère de diplôme ou d'âge à des demandeurs d'emploi qui deviennent ainsi développeurs, webmaster, etc.

UNEA : Votre projet est basé sur un concept anglo-saxon d'empowerment par le numérique dit des « bootcamps » : vous souhaitez apporter aux gens des compétences pour qu'ils puissent donner vie à leurs projets. Pourriez-vous nous expliquer ce concept ?

FB : Le concept américain des bootcamps consistait à proposer des formations accélérées, payantes et plutôt axées sur de la reconversion de salariés en comptabilité, marketing, etc. Nous nous sommes basés sur leur méthode de formation en la rendant gratuite et adaptée pour un public de demandeurs d'emploi afin qu'ils obtiennent des compétences numériques.

A la fin du cycle de formation, la plupart des personnes trouvent du travail rapidement. Nous avons un taux de sortie positif de 80% dans les trois mois qui suivent la formation. Nous avons également des étudiants qui montent leur propre projet et deviennent autoentrepreneurs.

Simplon.co fait de la formation et de l'insertion. Tout au long de leur cursus, les stagiaires sont en contact avec des entreprises.

UNEA : Pouvez-vous nous présenter vos formations ?

FB : Historiquement, nous avons travaillé sur le

métier le plus fortement en tension du numérique : développeur de site web et d'application mobile. C'est un métier très recherché. On demande 40 000 développeurs par an en France et 900 000 au niveau européen.

Il s'agit d'une formation gratuite de six mois au cours de laquelle on utilise une méthode particulière : on ne travaille pas en mode cours mais en mode projets. Les gens sont mis en situation de travail. Ils réalisent des projets pendant six mois. Au fur et à mesure de leurs réalisations, les stagiaires acquièrent des compétences qui leur permettent de chercher eux-mêmes des solutions, en équipe, etc.

“ Sur les formats d'apprentissage, les compétences numériques sont très adaptées pour les personnes en situation de handicap. ”

On propose une deuxième formation « référent numérique » pour des personnes capables de gérer l'ensemble des projets numériques de l'organisation.

Enfin, chaque année on creuse un nouveau référentiel de formations. Actuellement, nous proposons des formations sur les métiers du Big Data. On croit souvent que le Big Data est réservé aux ingénieurs ou aux personnes qualifiées, mais il existe aussi des métiers « d'artisans numériques ».

Nos formations sont des cursus qualifiants ou certifiants.

UNEA : Vous formez des personnes issues de milieux modestes ou de quartiers populaires au développement web pour trouver un emploi. Vos cursus de formation s'adaptent-ils pour des personnes en situation de handicap ?

FB : Oui, tout à fait. On a eu plusieurs personnes en situation de handicap dans nos formations, tous types de handicap confondus (sourds, malvoyants, handicap moteur, handicap psychique). Nos formations sont inventives et basées sur l'autonomie. Il n'y a aucune raison pour que les personnes en situation de handicap ne puissent pas les suivre.

UNEA : En quoi aujourd'hui le numérique peut-il faciliter l'accès à la formation des salariés en situation de handicap ? Comment l'Entreprise Adaptée doit-elle s'emparer de cette question de la mutation numérique pour innover et faire évoluer son offre de services ?

FB : Sur les formats d'apprentissage, je pense que les compétences numériques sont très adaptées pour les personnes en situation de handicap. Nous démontrons au quotidien qu'il n'y a pas de barrières de diplômes ou de prérequis.

Il existe des formats d'apprentissage à distance ou permettant le télétravail.

Le blended learning désigne un dispositif de formation dispensé selon plusieurs modalités complémentaires :

- Le présentiel : un formateur dispense des enseignements théoriques et pratiques à un ou plusieurs participants.

-Le distanciel : le stagiaire se forme par l'intermédiaire d'une plateforme de formation en e-learning.

Cela paraît intéressant pour des personnes ayant des difficultés de mobilité. Ils peuvent ainsi faire du e-learning ou du blended learning.

Pour les Entreprises Adaptées, c'est intéressant à deux niveaux. D'une part, elles font monter en compétences numériques leurs salariés et sécurisent leurs parcours professionnels. On travaille dans ce sens avec la Scop Co-Savoirs sur la GPEC dans les Entreprises Adaptées. D'autre part, ça les rend plus compétitives.

UNEA : Quelle est la procédure pour candidater ?

FB : La personne doit remplir un formulaire de candidature en ligne sur notre site et faire les tests de motivation. Si le candidat est pré-sélectionné, il devra se présenter à des sessions d'entretiens individuels puis collectifs.

Chaque demandeur d'emploi peut être informé de nos formations collectives dans les Pôle Emploi et Cap Emploi.



L'Économie circulaire

Photo © Philippe Hervouet

Comment passer d'une économie linéaire à une économie circulaire de proximité ? Comment les Entreprises Adaptées peuvent-elles collaborer dans ces schémas ?

Le contexte planétaire est tel qu'aujourd'hui on constate un accroissement de la population et de la consommation des matières premières et, par conséquent, l'augmentation de leur coût. L'économie circulaire est devenue incontournable pour des entreprises considérées comme les nouveaux modèles économiques.

Le rapport Brundtland est le nom donné à une publication, intitulée « *Notre avenir à tous* » (« *Our Common Future* »), rédigée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Utilisé comme base au Sommet de la Terre de 1992, ce rapport utilise pour la première fois l'expression de « *sustainable development* », traduit en français par « *développement durable* ».

Elle est, comme le définit la commission de Brundtland, un système de production, d'échanges et de partage permettant le progrès social, la préservation du capital naturel et du développement économique.

Son objectif ultime est de parvenir à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles par la création de produits, services, modèles d'affaire et politiques publiques, innovants prenant en compte l'ensemble des flux tout au long de la vie du produit ou service.

Comme l'explique, Hervé Baffie, Ingénieur Innovation – recherche / Ecoconception Direction régionale Auvergne Rhône-Alpes de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), « *il s'agit de faire plus et mieux avec moins* ».

En effet, l'augmentation de la productivité du travail et la hausse du prix des ressources coûtent chaque année à la France des



milliers d'emplois. La transition vers l'économie circulaire doit permettre d'évoluer vers des activités plus durables, économisant la matière et l'énergie, et bénéficiant à l'emploi local.

« *L'entreprise doit suivre son bon sens et s'interroger sur la manière de réemployer les ressources dans le cadre de son activité* », indique Hervé Baffie qui cite l'exemple du groupe Michelin. L'entreprise historique française a mis en place un processus vertueux concernant les pneus usagés en sept étapes :

1. **L'écoconception** prend en compte tous les impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie d'un procédé ou d'un produit. Ex : la hausse de la durée de vie tout en réduisant la masse du pneu.

2. **L'écologie industrielle** est un mode d'organisation industrielle mis en place par des opérateurs économiques d'un même territoire et caractérisé par une gestion optimisée des ressources (matière et énergie). Elle répond à une logique collective de mutualisation et d'échanges (déchets, matières premières, énergie, services...). Les déchets des pneus des usines peuvent être valorisés comme combustibles alternatifs.

3. **L'économie de fonctionnalité** privilégie l'usage à la possession et tend à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes. Ex : vente de distances parcourues plutôt que des pneus.

4. **Le réemploi** permet de mettre dans le circuit économique les produits ne répondant plus aux besoins du premier consommateur. Ex : la vente de pneus d'occasion.

5. **La réparation.** Les biens en panne peuvent retrouver une deuxième vie par le biais de la réparation (comme les pneus crevés par exemple) avec des pièces neuves ou d'occasion issues du processus de réutilisation.

6. **La réutilisation.** Certains déchets peuvent être réparés ou démontés et les pièces encore en état de fonctionnement triées puis revendues. Le rechapage prolonge ainsi la vie du pneu.

7. **Le recyclage** vise à réutiliser les matières premières issues des déchets, en boucle fermée (produits similaires) ou



Photo © Philippe Hervouet

en boucle ouverte (utilisation dans d'autres types de biens) comme les terrains de sport fabriqués à partir de pneus recyclés.

L'Économie circulaire représente également un vivier d'emplois, qui permet de relancer l'économie des régions en recréant de l'emploi et des activités locales.

Ma mijØt' au cœur de l'économie circulaire

De nombreux acteurs ont déjà franchi le pas et créé leur entreprise, sur un modèle innovant. Tel est le cas de Ma mijØt'.

Le nom est gourmand. Le concept innovant. « *Ma mijØt' c'est à la fois une ferme maraichère, un restaurant et une boutique.* » Unique en son genre dans le secteur adapté, cette triple activité a déjà permis la création de treize nouveaux emplois locaux.

C'est en 2013, que Delphine Pellerin, la directrice de l'Entreprise Adaptée Maine Ateliers décide de mettre en place une nouvelle activité pour compléter l'activité de logistique/livraison. Elle rencontre un ancien exploitant qui souhaite monter une activité de maraichage bio. Ensemble, ils adaptent le projet au niveau de l'Entreprise Adaptée, décident d'exploiter 8 à 10 hectares et de créer

une conserverie pour traiter les invendus qui représentent 20 % de produits.

« *Au départ, on était parti sur de petits points de vente de type bars à soupe et salade. Finalement on a choisi un restaurant / boutique. L'idée étant que puisque les gens viennent manger, ils peuvent repartir avec leur cabas de fruits et légumes et leurs conserves.* »

Le concept de Ma mijØt' est de consommer naturel et local. L'ensemble des produits proviennent de producteurs locaux dans un rayon de 50 kilomètres autour du restaurant.

« *La cuisine est naturelle. Notre chef n'utilise aucun fond de sauce ni colorant, etc. Il cuisine seulement avec ce que l'on trouve dans la nature et qui donnera du goût (épices, herbes). Il s'agit d'une cuisine qui met en valeur les fruits et légumes* », indique la dirigeante.

Pour aller jusqu'au bout de l'idée, la directrice a souhaité que la décoration des lieux soit en accord avec l'ensemble du concept. Ainsi, le sol est en pneu recyclé, les murs peints en blancs avec des planches d'épicéa, les tables sont en bambou, les chaises en cuir et en bois. « *On travaille sur des produits naturels, épurés, non transformés. Nous voulions que tout soit cohérent.* »

L'Entreprise Adaptée fait aussi de la livraison de plateaux repas en entreprise : il s'agit de cabas repas contenant des emballages en verre et de vrais couverts, récupérés et réutilisés. « On travaille dans le zéro déchet ».

D'ailleurs le nom de Ma mijØt' n'a pas été choisi au hasard. Si le MA sont les initiales de Maine Ateliers, « le O de

demande des clients qu'ils soient professionnels ou particuliers même pour un soir.

Ce projet a demandé au total 750 000 euros d'investissements dont 100000 euros de subventions. L'objectif sur quatre ans est de monter à 25 salariés sur les deux sites (exploitation et restaurant/boutique). Concrètement,

Pellerin, l'objectif à plus long terme est de « faire des petits » : « On a monté un modèle avec lequel on peut créer 25 emplois sur un territoire. Demain s'il y a une Entreprise Adaptée qui est en recherche d'une nouvelle activité, on peut mettre ce concept à disposition. L'idée est de créer un réseau. » Et pas seulement, la dirigeante souhaiterait avoir la possibilité de s'installer au siège d'une grande entreprise pour gérer l'ensemble des repas des collaborateurs.

Inscrit dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale, ce concept créateur d'emploi local donne du sens à notre alimentation et contribue fortement à la réduction des déchets.

Créer une filière de réemploi

Alimentation, architecture, industrie... L'économie circulaire regroupe des activités diverses. Tri Rhône-Alpes, EURL associée à la Communauté d'Emmaüs Bourgoin-Jallieu, est spécialisée dans le traitement des déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

Face à une évolution du marché de

“ **« L'entreprise doit suivre son bon sens et s'interroger sur la manière de réemployer les ressources dans le cadre de son activité »** ”

Ma mijØt' est barré et rappelle le zéro du clavier informatique qui signifie pour nous zéro déchet et zéro additif », précise Delphine Pellerin.

Ouvert du lundi au vendredi matin et midi, Ma mijØt' compte entre 20 et 50 couverts jour. Lieu mixte, le restaurant est modulable et peut s'adapter à la

pour que ce modèle perdure, il faut que 500 foyers dépensent 30 euros par semaine. Au départ l'équipe ne sachant pas où ce projet allait les mener, avait décidé de ne pas terminer le verbe « mijote » et d'insérer une apostrophe.

Aujourd'hui, le projet est déjà plus clair et évolue. Comme l'indique Delphine



Photo © Philippe Hervouet



la DEEE professionnelle, la société a décidé de diversifier ses activités. « *L'idée est de créer notre propre filière du réemploi, de devenir un acteur majeur du réemploi sur notre région et de ne pas être dépendant de donneurs d'ordre* », explique le directeur général, Gabriel Jobin.

En 2011, TRIRA avait une boutique de produits informatiques reconditionnés dont 90 % du CA représentait l'activité de recyclage et 10 % concernant le réemploi. « *Aujourd'hui, c'est totalement l'inverse : 80 % du CA concerne le réemploi et 20 % le recyclage et la valorisation* », indique le dirigeant.

TRIRA revend ainsi du matériel informatique dans trois boutiques, dont une grande partie des clients viennent pour du dépannage et de la réparation. La société développe également un atelier de réparation électronique afin de rallonger la durée de vie du matériel informatique ou électronique.

Mais pas seulement. TRIRA a travaillé sur un projet de conception d'un ordinateur portable en structure bois 100% réemploi. Cet ordinateur, totalement personnalisé et complètement démontable, peut évoluer dans la durée. La stratégie de TRIRA est de vendre l'usage plutôt que le produit. « *Il sera en location avec un contrat de maintenance pour intervenir en fonction des pannes ou de l'évolution du PC*, indique Gabriel Jobin. *Ce produit est proposé aux entreprises qui nous cèdent du matériel. Il sera personnalisé avec leur logo et leur permettra d'avoir un outil de communication interne/externe dans le cadre de leur politique RSE.* » Quant à TRIRA, cela lui permettra



Photo © Philippe Hervouet

d'accéder à des gisements de matériels informatiques réemployés et d'en faire profiter les bénéficiaires dans le cadre de leurs formations et leurs boutiques solidaires.

moyens autour de cette thématique», précise le Directeur général, dont le but est de mettre en place des actions concrètes pour réduire les déchets et favoriser leur réemploi ou leur recyclage.

“ il faut mobiliser les acteurs économiques et créer du lien et des échanges. ”

Pour ce projet, TRIRA a rassemblé un certain nombre d'acteurs du territoire donnant ainsi naissance à un PTCE CIRCULARIS. Ce Pôle territorial de coopération économique (PTCE) propose, à tous ceux qui le souhaitent (entreprises, entreprises solidaires, établissements d'enseignement supérieur, centres de recherche, associations, autoentrepreneurs et indépendants), de s'associer sur des projets d'économie circulaire, principalement sur le territoire Rhône-Pluriel.

« *La volonté est de créer une véritable filière du réemploi, du reconditionnement, de l'éco-conception, etc., de mettre en commun ces synergies, des compétences, de mutualiser des*

« Écologie industrielle, économie de la fonctionnalité, filières de recyclage, boutiques solidaires, réparation, toutes ces thématiques ont vocation à se concrétiser sur notre territoire par la coopération. Les projets peuvent également se dérouler au sein des plateformes technologiques telles que ID-PRO ou dans le FabLab R2D2 porté par TRI Rhône-Alpes. »

Les initiatives sont nombreuses et les acteurs engagés, mais beaucoup reste à découvrir. Et si les volontés sont fortes, elles ne sont pas toujours connectées. C'est pour cette raison, qu'après avoir recensé l'ensemble des possibles et identifier les pratiques en cours, il faut mobiliser les acteurs économiques et créer du lien et des échanges.

Selon l'ADEME, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus.

L'économie circulaire doit viser globalement à diminuer drastiquement le gaspillage des ressources afin de découpler la consommation des ressources de la croissance du PIB tout en assurant la réduction des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être. Il s'agit de faire plus et mieux avec moins.

Les objectifs :

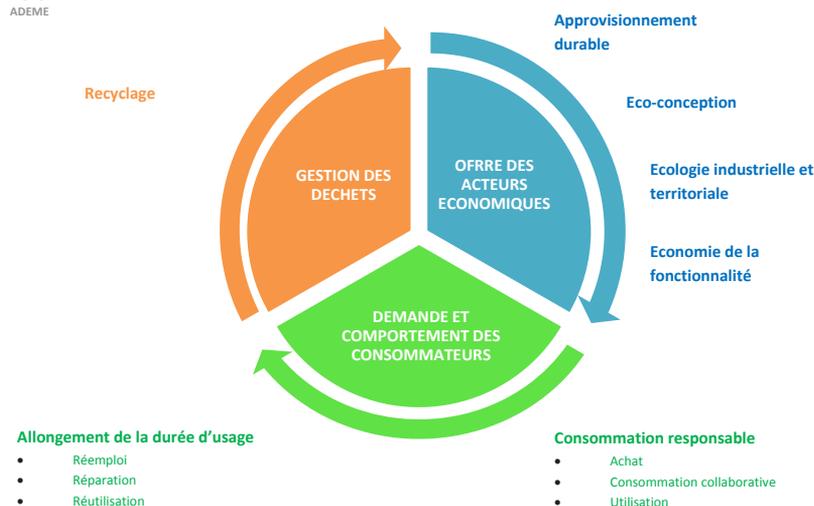
- l'utilisation modérée et la plus efficace possible des ressources non renouvelables ;
- une exploitation efficace des ressources renouvelables respectueuse de leurs conditions de renouvellement ;
- l'éco-conception des biens et services ;
- une production propre ;
- une consommation respectueuse de l'environnement ;
- la valorisation des déchets en tant que ressources ;
- le traitement des déchets sans nuisance.

Trois domaines de l'économie circulaire

- **L'approvisionnement durable.** Il concerne le mode d'exploitation/extraction des ressources visant une exploitation efficace des ressources en limitant les rebuts d'exploitation et en limitant l'impact sur l'environnement, notamment dans l'exploitation des matières énergétiques et minérales (mines et carrières) ou dans l'exploitation agricole et forestière tant pour les matières/énergies renouvelables que non renouvelables ;
- **L'écoconception** vise, dès la conception d'un procédé, d'un bien ou d'un service, à prendre en compte l'ensemble du cycle de vie en minimisant les impacts environnementaux ;
- **L'écologie industrielle et territoriale**, dénommée aussi symbiose industrielle, constitue un mode d'organisation interentreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins ;
- **L'économie de la fonctionnalité** privilégie l'usage à la possession et tend à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes ;
- **La consommation responsable** doit conduire l'acheteur, qu'il soit acteur économique (privé ou public) ou citoyen consommateur, à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit (biens ou service) ;
- **L'allongement de la durée d'usage** par le consommateur conduit au recours à la réparation, à la vente ou don d'occasion, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi ou de la réutilisation ;
- **Le recyclage** vise à utiliser les matières premières issues de déchets.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'actions
Sept piliers
ADEME





Les financements

Photo © Philippe Hervouet

Quels acteurs aujourd'hui pour financer l'innovation ? Quelles sont les innovations en termes de financements ?

L'innovation conduit à des avancées technologiques, économiques et/ou sociales majeures et devient accélératrice de croissance. Ces spécificités entraînent, de fait, des questionnements sur son financement. Sur les territoires, le Crédit Agricole mène une politique de responsabilité sociétale et environnementale volontariste. Ayant une proximité forte avec l'ensemble des acteurs économiques, elle accompagne un entrepreneur sur trois, plus particulièrement, en fonds propres pour les projets innovants. Pour encourager les entreprises, le Crédit Agricole est à l'initiative de l'association de grands groupes et d'entreprises de taille intermédiaire pour la création d'un lieu et d'un réseau unique, entièrement consacré au développement économique et à l'accompagnement de projets innovants. « Le Village by CA », implanté à Paris au 55 rue La Boétie, au cœur du quartier central

des affaires, héberge des habitants réunis par un point commun : l'innovation. Jusqu'à 100 startup peuvent y côtoyer des entreprises innovantes et bénéficier de la proximité de grands partenaires. Le Village a été conçu comme un lieu de partage et de création organisé autour de quatre grandes missions :

- favoriser l'émergence de projets innovants et de nouveaux talents,
- accompagner les jeunes entreprises dans la mise en œuvre de leurs solutions et dans leur réussite commerciale,
- promouvoir, accélérer et diffuser l'innovation sous toutes ses formes,
- servir le développement économique des territoires.

« Nous souhaitons essaimer ce projet sur l'ensemble du territoire puisque notre objectif est de favoriser l'éclosion de ces jeunes pousses », explique Marc Balas, directeur Entreprises au Crédit Agricole Centre-Est qui rappelle qu'en matière d'innovation, « c'est l'homme et son projet qui compte ».

Accompagner un changement de modèle économique

La coopération entre les acteurs

suscite l'innovation. Crédit Agricole est également investisseur dans les fonds d'Impact partenaires, pionnier de l'investissement dans l'impact social. « Nous accompagnons des entrepreneurs qui, comme vous, ont un impact en termes de création d'emploi auprès de public fragile », commente Anne-Gaël Vercken, Directrice d'investissement chez Impact partenaires.

Impact partenaires accompagne actuellement quatre Entreprises Adaptées. « Les accompagner c'est à la fois répondre à cet enjeu de création d'emplois et accompagner un changement de modèle économique orienté vers les clients et sur le business ».

Impact partenaires intervient en capital auprès des entreprises entre 100 000 et 4 millions d'euros.

La société apporte des fonds pour favoriser le développement de l'entreprise. L'objectif est d'accompagner humainement l'entrepreneur et de lui apporter tout le soutien dont il a besoin pour développer son entreprise.

« Au-delà de notre investissement financier, on apporte une boîte à outils grâce à notre expertise et notre réseau de partenaires. Il s'agit d'un écosystème bienveillant », précise Anne-Gaël Vercken.

Gagner la confiance des partenaires financiers

L'innovation est au cœur de tout projet entrepreneurial. Derrière chaque entreprise, il y a un entrepreneur. Pour la développer, il faut qu'il soit innovant au quotidien : trouver des défis, des challenges, des solutions nouvelles. Sylvain Couthier, PDG d'ATF Gaïa, a bénéficié d'un plan de financement du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) dans le cadre d'un projet d'investissement.

Doté de près de 47 milliards d'euros, le PIA, piloté par le Commissariat général à l'investissement, a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, avec un principe de co-financement pour chaque projet.

Ce programme a permis à l'Entreprise Adaptée de financer des investissements dans le cadre de son activité industrielle bénéficiant de conditions d'emprunt attractives avec des taux bancaires assez bas.

Pour le dirigeant, ces financements aident à « *gagner la confiance des partenaires financiers* ». Il reconnaît que pour bénéficier de ces dispositifs, il faut avoir une structure pérenne et produire des résultats positifs.

« *Les Entreprises Adaptées sont des entreprises de croissance. Il faut profiter de la période pour financer son développement. L'argent est disponible et tous les acteurs sont là pour se sécuriser les uns les autres avec un objectif final : le développement de notre modèle et la création de l'emploi* », estime-t-il.

Le 8 avril dernier, ATF Gaïa a reçu une délégation conduite par Martine Pinville, Secrétaire d'Etat chargée de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), composée de Louis Schweitzer, Commissaire général à l'investissement, et Odile Renaud-Basso, Directrice générale adjointe



Photo © Philippe Hervouet

de la Caisse des Dépôts. Au cours de cette visite, le Haut-commissaire à l'Investissement a annoncé de nouveaux fonds pour le PIA. De son côté, la Secrétaire d'Etat a annoncé le lancement prochain d'un troisième appel à projets pour les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) afin de valoriser les dynamiques locales. Elle a également rappelé que courant mars, un appel à projets pour les contrats à impact social avait été lancé. Pour Sylvain Couthier, les Entreprises Adaptées doivent se mobiliser. « *Il faut se tenir en alerte et ne pas hésiter à solliciter France Active qui peut prendre le relai* » insistant sur le fait que même si les « *dossiers sont lourds à élaborer, cela vaut le coup d'y passer le temps* ».

Financement de l'Economie Sociale et Solidaire

France Active est un acteur majeur du financement de l'Economie Sociale et Solidaire aujourd'hui. Elle accompagne les entrepreneurs sur le montage et le suivi de projets à tous les stades de la vie de l'entreprise que ce soit de l'émergence jusqu'au développement. Fonctionnant sur trois types d'outils adaptés aux besoins des entrepreneurs, elle propose :

- Les prêts solidaires (d'un montant allant de 5 000 à 200 000€) essentiellement sur

du besoin en fonds de roulement,
- La garantie bancaire (d'un montant allant de 5 000 à 150 000 €) en fonction des statuts et des projets,
- L'accompagnement.

Le réseau est réparti en 42 associations, appelées fonds territoriaux, en charge d'accompagner et d'être les interlocuteurs auprès des porteurs de projets. Ce réseau représente 550 salariés et 2500 bénévoles qui animent des comités d'engagement, qui attribuent les prêts et les garanties.

Le public cible est essentiellement les entrepreneurs engagés apportant des réponses sociales et environnementales, qui luttent contre les inégalités et créent de l'activité et de l'emploi au service du développement économique du territoire.

Depuis 2013, 104 Entreprises Adaptées ont été accompagnées et financées par France Active. Le réseau Active a mobilisé un peu moins de 7 millions d'euros à travers des prêts solidaires. Pour la partie crédit bancaire et garantie, près de 4 millions d'euros ont été mobilisés.

Sur la notion d'innovation, quelle soit technologique ou d'usage, France Active intervient sur les étapes de vie des structures.

La Société d'Investissement France Active (SIFA) propose un dispositif baptisé



INNOV'ESS dont l'objectif est d'accompagner les entreprises porteuses d'innovation sociale à fort potentiel d'impact notamment en terme d'emploi et faire émerger les entreprises sociales, notamment celles porteuses d'innovation sociale.

Ce dispositif, d'un montant allant de 5 000 à 500 000 €, se distingue par la diversité des formes d'intervention possibles (Obligation/Obligation convertible, titre participatif, entrée au capital) complétées par un apport en compte courant d'associé. L'intervention d'INNOV'ESS doit favoriser la mobilisation d'autres financements. Un prêt bancaire garanti par France Active Garantie peut notamment être mobilisé.

Enfin, pour les porteurs de projets et les créateurs, il existe un dispositif, le « Fond de Confiance », outil régionalisé en Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit d'un soutien financier apporté à des entreprises sous formes de subventions et destiné à appuyer de l'émergence de nouvelles entreprises notamment tous les projets socialement innovants.

« Concrètement, le porteur de projet, futur dirigeant de la structure, est porté par une entreprise. Le dispositif prend en charge à hauteur de 50 % les frais de l'étude de faisabilité, réalisée en amont de la création de la structure », explique

Jean-Louis Di Bisceglie, Directeur de Rhône-Alpes Active. « Il s'agit d'une aide à hauteur de 20 000 € avec deux conditions préalables : un porteur de projet qui soit salarié par une structure porteuse et que 50 % du dispositif soit pris en charge. »

L'Etat au service de l'entrepreneuriat innovant

La politique de l'Etat favorise l'entrepreneuriat innovant. « Sans entrepreneur, il n'y aura ni croissance ni innovation. [...] Nous avons besoin de nos entreprises. », déclarait le Premier ministre, Manuel Valls, lors du 23e Salon des Entrepreneurs au Palais des congrès de Paris, le 3 février 2016. C'est dans ce contexte que Martine Pinville vient de lancer un dispositif appelé « contrat à impact social », qui permet de mener des programmes innovants, de prévention sociale, pour apporter des réponses nouvelles à des défis tels que l'exclusion, les addictions ou bien encore la dépendance.

Nicolas Beaudoin explique que « grâce à ce mécanisme, un acteur social, une association par exemple, pourra faire financer un programme de prévention par un investisseur privé, qui sera lui-même remboursé par la puissance publique uniquement en cas de succès ». Le contrat à impact social s'inscrit dans la politique générale du Gouvernement

de développement de l'économie sociale et solidaire et fait l'objet d'un appel à projet permanent du 16 mars 2016 au 31 mars 2017 et bénéficie ainsi d'un cadre juridique sécurisé et transparent.

D'autres dispositifs de financements émergent comme le financement participatif ou crowdfunding. En 2015, ce sont environ 30 millions d'euros qui ont été récoltés par les entreprises sur des plateformes de financement participatif sous forme de prêts rémunérés. Au mois de mars dernier, le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, a annoncé une série de mesures destinées à accélérer le développement de ce secteur, notamment sur le prêt de trésorerie entre entreprises pour encourager une « économie de l'innovation ».

Le projet « Utopreneurs »

C'est dans cette logique que la Fédération des Entreprises d'Insertion et l'UNEA, accompagnés par KMPG, mènent en commun un projet qui a pour objectif d'accompagner les Entreprises dans leur changement d'échelles.

Né d'un constat évident que les deux modèles distincts par leurs finalités, Entreprise Adaptée et Entreprise d'insertion, ont des dimensions qui les rapprochent, le projet « Utopreneurs » permettra de valoriser et promouvoir la solution entrepreneuriale dans la résolution des enjeux de l'inclusion, de formuler des propositions concrètes pour le développement de l'entrepreneuriat au service de l'inclusion en vue de les déployer et de créer une connexion entre des besoins de financement mal couverts et une offre de financement réelle.

Mené au cœur de l'innovation, le projet « Utopreneurs » favorisera le développement et la création d'entreprises solidaires portant les valeurs communes des deux modèles d'entreprise.



Photo © Philippe Hervouet



L'Entreprise Adaptée : un modèle intrinsèquement innovant

Photo © Philippe Hervouet

L'Entreprise Adaptée démontre au quotidien qu'elle doit être innovante tant sur le plan technique des métiers qu'elle exerce que sur le plan managérial, sur le plan social, sur les activités qu'elle propose... Les Entreprises sont innovantes parce que le secteur a muté. Elles innoveront dans leur métier. Comment soutenir son développement ?

4000 contrats signés en 2015 avec le seul prescripteur Cheops. Les Entreprises Adaptées ont su démontrer depuis la mise en œuvre de la loi de 2005 une capacité d'adaptation et d'innovation importante au service de l'emploi des personnes en situation de handicap et, ce, malgré la morosité économique de ces dernières années.

En quoi l'Entreprise Adaptée est-elle innovante ? Elle a la particularité

d'être multi activité c'est-à-dire d'être en capacité de changer régulièrement de métier et de faire ainsi évoluer ses métiers traditionnels.

Par ailleurs, considérant l'innovation comme un comportement, une attitude, l'Entreprise Adaptée est dans cette dynamique. Revenant sur les propos de l'ancienne Déléguée

“ L'Entreprise Adaptée est sur des innovations métiers au service de l'humain ”

Général à l'Emploi lors du Congrès annuel de l'UNEA en 2015, affirmant, pour sa part, que l'Entreprise Adaptée avait une capacité faible en termes d'innovation, Erwan Pitois, Vice-président de l'UNEA, répond : « Une dynamique d'innovation, c'est apprendre et comprendre ce que l'on ne savait pas hier et qu'on ne faisait pas avant-hier.

Que les autres trouvent ça déjà fait ou l'aient déjà accompli, ne change rien à la problématique. Dans le rapport à soi, innover c'est déjà être dans une attitude qui est celle-là. Que les autres ensuite la qualifie, c'est un autre problème ».

L'Entreprise Adaptée a également un processus d'adaptation permanent qui démontre cette dynamique au

quotidien. « Chaque jour, ne serait-ce que par les personnels que l'on emploie, on est confronté à quelque chose de nouveau, étant entendu que les comportements auxquels nous devons apporter des

solutions ne sont pas connus au moment où ils se produisent », souligne Erwan Pitois qui souhaite que le secteur adapté ait « la capacité à évoquer ces processus et ces attitudes entreprises par chacun, au quotidien, pour ensuite ensemble développer les moyens de les qualifier et surtout essayer, irriguer dans



L'innovation tous ensemble dans notre réseau et en lien avec les autres réseaux pour qu'effectivement nous ne ressemblions pas demain à ce que nous sommes aujourd'hui ».

Tout en appuyant cette définition, Stéphane Foisy, nouvellement élu président de l'UNEA, rappelle que « *l'Entreprise Adaptée est sur des innovations métiers au service de l'humain* ». Affirmant avoir une culture de l'emploi et d'adaptation des métiers, il soutient que c'est justement ce concept qui est novateur s'agissant ici d'un « *changement de culture* ».

Une des composantes majeures du changement et de l'innovation sociale et technologique en Entreprise Adaptée est la capacité à accompagner les managers et à comprendre que leur rôle est primordial pour l'accompagnement de ce changement.

L'Entreprise Adaptée entreprend dans le droit commun, dans un marché concurrentiel avec un public ayant une faible qualification. Elle gère au quotidien à la fois l'absentéisme mais également diverses situations de handicap pour lesquels elle doit s'adapter. Elle a également pour mission de faire progresser la personne, de favoriser la réalisation de son projet professionnel.

Face à ces difficultés, les managers sont la pierre angulaire de tout ce dispositif. Dans l'Entreprise Adaptée FMS, les managers ont mis en place des axes d'adaptabilité d'entreprise :

- La culture d'entreprise définissant les valeurs que sont la solidarité, l'effort, la responsabilité, l'autonomie. De ces valeurs a découlé un modèle de savoir-être permettant à tout le monde de travailler ensemble collectivement vers un même objectif.



l'« innov'attitude ». Ce concept définit le fait d'aller à la rencontre de l'ensemble des acteurs de l'innovation.



- Les moyens donnés au manager pour accompagner des personnes en situation de handicap tout en favorisant leur projet professionnel, leur émancipation, et le développement des compétences techniques : le compagnonnage collectif et un ensemble de disposition de formation et de gestion de la compétence sur le moment et prospectif.

- Le système d'information qui rassemble l'ensemble des informations dont une activité a besoin pour faire son métier.

L'Entreprise Adaptée a démontré qu'elle était innovante socialement mais également au niveau technique et technologique. Même si elle a longtemps été cataloguée à des activités traditionnelles, aujourd'hui, les structures du secteur démontrent leurs valeurs ajoutées sur de nouveaux métiers et parfois même sur des secteurs de pointe.

En mars dernier, à l'occasion de la 9^e édition des Abylimpics à Bordeaux, s'est tenu le premier salon de l'excellence des Entreprises Adaptées et des ESAT. Une quarantaine de structures ont présenté leur savoir-faire et leurs compétences. Les trophées de l'excellence ont récompensé, dans quatre catégories distinctes, des Entreprises Adaptées et des ESAT qui font preuve d'une forte expertise, notamment l'Entreprise Adaptée Societe Technic Services

(STS), dirigée par Stephan Mazars, primée pour la forte technicité de ses productions dans le domaine des composites. Aujourd'hui, cette structure est en capacité d'accompagner des clients dans les secteurs de l'aéronautique, du spatial, du ferroviaire, de l'automobile ou du paramédical.

La gouvernance d'entreprise est également un des axes de l'innovation. Pour Stéphane Foisy, dirigeant de l'Entreprise Adaptée SCOP TPC, ce modèle est « *l'inclusion et la finalité d'une inclusion* ». « *L'inclusion c'est donner la capacité aux personnes de décider par elles-mêmes. Et quelle plus belle inclusion que de donner la capacité aux salariés des Entreprises Adaptées de diriger leur entreprise* », déclare-t-il.

Comme l'explique Jacques Cottereau, Vice-président en charge de la formation et de l'innovation sociale à la Confédération Générale des Scop, l'innovation sociale est un sujet sensible. « *Dans les enjeux sociétaux, l'innovation sociale a aussi l'objectif de répondre sur les questions du travail, sur les questions des besoins sociaux, dans les transformations violentes. L'innovation sociale c'est aussi la capacité de la prendre en compte y compris dans la façon de faire. Les innovations concernent les modes d'organisation et de production* ».

Pour aider les Entreprises Adaptées à développer des stratégies innovantes,

l'UNEA a développé des services et des projets tels qu'une démarche RSE qui développe une stratégie de management d'entreprise responsable, une politique de GPEC permettant de faire évoluer l'Entreprise Adaptée vers de nouveaux métiers et de travailler sur les potentialités des personnes en situation de handicap afin de construire des parcours professionnalisant, et l'Observatoire des métiers et des compétences, qui entreprend d'analyser les marchés par filière métier et de traduire cette étude par compétences qu'elles soient actuelles ou prospectives.

Au-delà des moyens, l'innovation résulte à la fois d'une nouvelle idée faisant appel à la créativité, d'une réalisation concrète et de la réponse

“ **l'Entreprise Adaptée est sur des innovations métiers au service de l'humain** ”

aux attentes des consommateurs ou des clients. Elle vise à obtenir un avantage compétitif en satisfaisant les besoins du marché. Pour Erwan Pitois, il s'agit de l'« innov'attitude ». Ce concept définit le fait d'aller à la rencontre de l'ensemble des acteurs de l'innovation.

Dans cet esprit, des Entreprises Adaptées bretonnes se sont constituées en GME afin de répondre à la demande d'une grande entreprise qui avait, entre autres, une contrainte territoriale dans sa fonction d'achat. « Nous avons conceptualisé le GMEA. On a créé une marque, un environnement juridique validé par

un cabinet propre à l'identité de nos structures et en capacité de répondre à la demande du client du point de vue économique mais en lui imposant tous les champs de l'innovation sociale portés par les Entreprises Adaptées », explique Erwan Pitois.

D'autres démarches dans ce sens se sont réalisées. A Rennes, les Entreprises Adaptées ont rencontré des acteurs de la french tech dans les cantines numériques afin de présenter aux futurs entrepreneurs leurs structures et ses valeurs.

« Charge à nous, en innovant, de créer un deal, un contrat écrit moral. On est en amont de l'innovation. On est pris dans le tourbillon de l'innovation », conclut le Vice-président de l'UNEA.



Photo © Philippe Hervouet



Intervention de Yannick Lucot, Conseiller Régional d'Auvergne Rhône-Alpes

Photo © Philippe Hervouet

Mesdames, Messieurs,

Je tenais d'une part à excuser Juliette Jari, et le président Wauquier, qui sont sensibles à votre forme d'entreprendre.

Vous faites pleinement partie et, je dirais même plus vous êtes au cœur de l'économie sociale et solidaire. Grâce à votre capacité à entreprendre, vous permettez à chaque individu d'avoir un travail.

Le travail c'est un droit pour tous, pour chaque personne qu'elle soit handicapée ou pas. La place que vous faite aux personnes handicapées a un vrai rôle sociétal.

La particularité de vos entreprises c'est qu'elles ont une vraie valeur-ajoutée humaine.

J'étais la semaine dernière au congrès des Scop et des SCIC. Dans les SCOP et dans les SCIC, le capital de l'entreprise n'est pas tant son capital financier mais c'est avant tout son capital humain.

Dans notre écosystème, il faudra donc que les entreprises comprennent cela. Il faudrait, probablement que dans les années à venir, les

Moi, personnellement, et au nom du Conseil régional, j'aimerais que vous vous applaudissiez.

“ La place que vous faite aux personnes handicapées a un vrai rôle sociétal ”

entreprises imaginent d'autres formes d'entreprendre comme vous le faites. Nous avons tous un rôle dans notre façon d'entreprendre et, vous l'avez lorsque vous faites travailler des personnes qui ont un handicap, quel que soit ce handicap.

Aujourd'hui, la feuille de route Auvergne Rhône-Alpes n'est pas complètement tracée. Ce qui est certain, c'est que je me fais foi d'être votre porte-parole au sein de ce nouveau exécutif, au sein de cette nouvelle majorité, parce que nous croyons à votre capacité à entreprendre, nous croyons à votre capacité à innover.

J'ai consulté votre site internet et il y a une citation qui résume tellement de chose dans votre capacité à entreprendre et dans les valeurs de votre union nationale :

« la manière dont une société favorise l'insertion des personnes handicapées est révélatrice de son degré d'humanité. »

Pour cela, et ce que vous faites, ce que vous allez entreprendre, je souhaite que le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes soit attentif à tout ce que vous allez entreprendre et innover.

Merci à vous.



Un handicapé à l'origine de l'entreprise moderne

Photo © Philippe Hervouet

Paléoanthropologue, maître de conférences du Collège de France, Pascal Picq, spécialiste de l'évolution de l'Homme, des grands singes, des entreprises et des sociétés, est intervenu en conclusion du congrès annuel pour nous donner une vision de l'innovation en entreprise. Evoquant le concept de la « co-évolution », il estime que « le management de l'innovation consiste à faire les choix appropriés au cours des trois temps évoqués : variation, sélection et développement. »

Pourquoi notre culture souffre de ce handicap majeur : la non compréhension des handicapés ? Il suffit de se balader de par le monde pour constater le retard affligeant des aménagements publics – trottoirs, transports publics ... - et des accès aux immeubles pour les handicapés de notre pays. On argue de toutes sortes de prétextes, notamment économiques, mais la justification profonde est d'ordre culturel : notre pays entretient un culte obsessionnel avec la norme. Et comme c'est culturel, cela touche tous les domaines de l'éducation, du

travail ... etc. Cela se retrouve à propos des problématiques autour, non pas de la diversité, mais des diversités. Les handicapés comptent, hélas, parmi les plus stigmatisés par cet archaïsme culturel.

Le film "Intouchable" et son succès populaire illustre le décalage entre, d'un côté, les administrations et les politiques qui les gouvernent et, d'un autre côté, la grande majorité des Français. On entend dans trop de discours, que les « Français ne sont pas prêts » pour le vote des travailleurs étrangers, pour l'égalité des femmes, pour une représentation à tous les niveaux des diversités – politiques, journalistiques, syndicalistes, artistiques ... -, ce qui est tout simplement faux ; ou pas aussi caricatural. C'est là que le film "Intouchable" fait mouche. Sans être cinéphile ni amateur de séries américaines, il n'y a pas besoin d'une étude de sociologie fouillée pour voir la différence : les diversités et les handicapés sont très présents, et dans des rôles majeurs, dans les productions d'Amérique du Nord ; rares dans nos productions (le plus souvent subventionnées).

L'UNEA représente le tissu des sociétés dites adaptées. A mon grand étonnement, j'ai découvert que pour avoir ce statut, il faut que les entreprises fassent valoir un minimum de 80% d'handicapés dans leurs effectifs. J'ignore les raisons qui prévalent, mais cela revient tout simplement à éloigner les handicapés du reste de la société. Comment espérer qu'ils puissent exprimer certaines de leurs potentialités sans être en relation avec des personnes non-handicapées et issues de toutes les diversités ? Car, que l'on soit handicapé ou pas, tout individu se trouve adapté que par une partie de ses potentialités. Nos études, nos choix professionnels, nos rencontres ne sont qu'une possibilité parmi d'autres que, le plus souvent, nous ignorons et que nous ne connaissons jamais. Cela ne veut aucunement dire que nous avons tous les mêmes potentialités, mais que c'est l'éventail des potentialités qui est propre à chaque individu. Dans cette perspective, la notion de handicap et de normalité devient très relative, si ce n'est erronée. Le vrai handicap d'une société n'est-il pas de demander



Photo © Philippe Hervouet

aux handicapés de faire comme les non-handicapés ?

D'un point de vue darwinien, c'est tout simplement un handicap adaptatif pour la société. La théorie de Darwin est une théorie des variations et de leurs potentiels pour l'adaptation dans un monde qui change. Il serait évidemment insensé d'affirmer que tous les handicapés, notamment les plus lourds, puissent participer à l'adaptation d'une population. Mais ils obligent les personnes – nous – à penser différemment les habitudes qui semblent bien établies, pour ne pas dire normales ; autrement dit à nous adapter. Il suffit de se rappeler l'évolution des conditions de travail depuis un demi-siècle, notamment des moyens de production et plus particulièrement les relations hommes/machines. Peut-on parler de normalité entre les usines du XIXe siècle et l'usine du futur ? La révolution numérique en cours offre une chance inouïe de repenser le travail pour tous au sein des entreprises et en dehors des entreprises. Envisager ces questions de mobilités et d'activités en regard des squelettes externes activés par les ondes cérébrales, des objets connectés, de l'internet des objets, de l'intelligence augmentée, des interfaces cerveaux-ordinateurs ... Ces recherches, pour la plupart, sont les plus innovantes dans les secteurs qui s'investissent dans la résolution des problèmes des handicapés. Et tout

le monde profitera de ces avancées technologiques.

Ne serait-il pas temps de réfléchir à la question des handicapés en fonction de normes et de métiers qui, dans le monde actuel, changent très vite. Tout le monde va devoir s'adapter tout au long des âges de la vie dans des sociétés numérisées dont personne ne connaît ni les contours ni les nouvelles formes de travail. Alors, dans ce contexte, est-ce que les Entreprises Adaptées ne pourraient-elles pas faire bénéficier de leurs expériences les autres entreprises en souffrances d'adaptabilité ? Idée saugrenue ? Absolument pas ?

Savez-vous que la première révolution industrielle et nos entreprises proviennent de l'initiative d'un handicapé : Josiah Wedgwood. Avec ses amis James Watt et Matthew Bolton ils fondent la première manufacture dont une partie de la production est mécanisée à la fin du XVIIIe siècle. Ce sont les célèbres faïences et porcelaines Wedgwood ; les premiers produits manufacturés portant la mention très distinguée de fournisseurs de la sa gracieuse Majesté. L'usine d'Arturia est gérée par Erasmus Darwin, premier médecin moderne et grand-père paternel de Charles. Josiah Wedgwood est le grand-père maternel de Charles. Il était fils de potier, déjà très inventif, mais a dû se faire amputé d'une jambe à l'âge adulte à cause des complications d'une

variole. Difficile dans ces conditions de continuer à être potier. Alors il eut l'idée d'inventer un nouveau moyen de production. C'est ainsi que commence la première révolution industrielle et que l'Angleterre va dominer le monde pour plus d'un siècle.

Wedgwood est aussi l'inventeur du marketing moderne, des showrooms, des catalogues, des salons professionnels ... Mais son action ne s'arrête pas là. Il crée et diffuse le célèbre « médaillon Wedgwood » pour l'abolition de l'esclavagisme tandis que son ami Darwin plaide pour que les femmes aient la même éducation que les hommes. Voilà comment un handicapé a changé notre monde et nous donne une leçon : toutes les discriminations vont à l'encontre d'une compréhension des diversités et, de ce fait, devient un handicap pour les sociétés et les entreprises qui les maintiennent. Parce que les handicapés doivent s'adapter et qu'ils nous obligent aussi à nous adapter, ils restent un handicap pour des sociétés qui font de leurs différences un motif d'exclusion alors qu'ils deviennent une source d'innovation pour les entreprises et les sociétés qui les acceptent tout simplement comme membres d'une diversité plus large. A mettre en action dans le monde qui vient !

Au fait, d'un point de vue évolutionniste, on sait que les chimpanzés actuels, les premiers hommes de Dmanisi il y a deux millions d'années en Géorgie et les hommes de Neandertal de Shanidar il y a 50.000 ans en Irak se préoccupaient et soutenaient leurs handicapés. La préhistoire n'est pas un monde à la Rousseau ; mais l'empathie et l'entraide font aussi partie des bagages de notre évolution. Est-ce un hasard s'il s'agit là des sociétés les plus adaptables ?

Pascal PICQ
Paléoanthropologue au
Collège de France



Discours d'investiture de Stéphane Foisy

Photo © Philippe Hervouet

Mesdames, Messieurs,
Chères dirigeantes,
Chers dirigeants,

Quel plaisir de venir ce soir, devant vous, en tant que Président de l'UNEA.

C'est une charge et une responsabilité des plus importantes que vous venez de me confier. Je souhaite vous en remercier et je porterais, soyez en certain, tous mes efforts à vous représenter en tous lieux, en toute circonstance, contre vents et marées s'il le faut.

D'abord, je souhaiterais vous faire part de mes émotions. Elles sont fortes et nombreuses. Je suis fier pour mes patrons, les salariés coopérateurs de TPC, dont les coopérateurs handicapés, d'être aujourd'hui le deuxième président de l'UNEA de leur entreprise. C'est une première.

Je suis ému de prendre la suite de Jean-Marc Froger pour qui j'ai un profond respect et qui a su, pendant ces 4 dernières années, défendre et promouvoir notre modèle d'entreprise. Il a aussi permis au Conseil d'administration, au Bureau exécutif, à nous, ses proches, de

nous épanouir librement dans notre volonté commune de construction. Nous pouvons encore une fois l'applaudir.

J'ai de la joie à succéder à tous ces anciens présidents qui ont œuvré chacun avec leurs forces et leurs convictions à faire de notre modèle ce qu'il est aujourd'hui et de notre réseau, un incontournable.

Je ne peux tous les citer mais pour

ceux que j'ai connu Régis Roncin, Jean-Michel Queguiner, Jean-Pierre Dumont, Hervé Knecht, Désiré Mahé, Denis Simiand, Guy Lacan, Sébastien Citerne, Jean-Denis Martin. Je tiens à leur affirmer tout le respect que j'ai pour eux et, sachez-le, je ressens ma mission comme une

brique que je dois porter à l'édifice pour que d'autres puissent ensuite continuer de construire.

Je suis rempli d'humilité face

à la tâche qui m'incombe désormais.

La présidence de l'UNEA c'est aussi un programme. Le rapport d'orientation en a donné les grandes lignes hier soir.

La priorité des priorités c'est de donner de la visibilité à notre secteur. Nous sommes des créateurs d'emploi avant tout ! Ne l'oublions pas. C'est notre ADN d'entrepreneur :

“ Nous sommes des créateurs d'emploi avant tout ! C'est notre ADN d'entrepreneur : construire, bâtir, grandir ”



construire, bâtir, grandir. A l'heure où notre pays cherche à lutter contre le chômage de masse, je vous avoue que j'ai de la peine pour ceux qui n'ont pas compris que nous étions une solution rapide, efficace, pertinente pour créer de l'emploi pour les plus fragiles et, en plus, en faisant faire des économies à l'Etat !!!

J'accueillerai dès la semaine prochaine, bien volontiers et avec enthousiasme, le chargé de l'enquête IGAS-IGF que le gouvernement vient de mandater. Ce dernier s'interroge ainsi, je cite : « *les mécanismes actuels de soutien aux entreprises adaptées méritent l'engagement d'une réflexion visant à obtenir une meilleure capacité à accompagner les entreprises adaptées* ». Il s'agit là d'une réponse du gouvernement à une question de Monique Rabin, Députée de Loire Atlantique.

J'affirme que nous avons démontré notre capacité à créer des emplois, nous avons démontré notre bien fondé, nous avons démontré notre rentabilité, alors réfléchissez vite au moyen d'apporter, le plus rapidement possible, une visibilité à notre secteur, à ceux qui sont au chômage depuis 18 mois, deux ans, trois ans et qui savent que leur handicap diminue fortement leur chance de retrouver un emploi!

Dans votre réflexion, je vous en prie ne nous inventez pas un je ne sais quoi, mais faite plutôt fonctionner correctement, simplement ce qui existe. La loi de 2005 a été un vrai progrès pour notre secteur, utilisez son cadre, son esprit, et si vous voulez véritablement améliorer le fonctionnement, repoussez les freins du contingentement.

J'en profite pour rappeler que le cœur de l'UNEA c'est son lobbying militant. Toutes nos actions sont importantes mais ce que nous devons protéger sans concessions, c'est ce lobbying militant.

Il est essentiel que les représentants nationaux, les députés, les sénateurs puissent être sensibilisés au-delà de la mission nationale qui nous incombe et, donc, sur leur territoire.

Parce que c'est là que nous agissons, parce que c'est là que nous amenons des solutions. Qu'ils comprennent et qu'ils sachent le bien fondé à nous soutenir.

Notre pire ennemi, le pire ennemi de la personne handicapée, c'est la méconnaissance de ceux qui doivent prendre des décisions pour elles, pour nous.

Nos plus grands porteurs sont ceux qui ont pris le temps de nous visiter, de nous comprendre sans a priori, de parler avec les personnes handicapées. C'est aussi simple que ça.

Le maillage, du plus fin au plus proche, de nos Entreprises Adaptées est essentiel, mais il y a également une nouvelle dimension que nous devons prendre : c'est celle de l'Europe. Nous avons, à maintes et maintes reprises, eu des échanges avec les autres pays européens. Hier, lors de notre assemblée générale, nous avons, avec nos homologues de l'organisation espagnole CONACEE, concrétisé un premier jalon. Il est l'heure, dès à présent, d'écrire avec les autres organisations européennes, les fondements de l'inclusion sociale et professionnelle des personnes handicapées les plus fragiles dans un modèle entrepreneurial.

L'UNEA, a succédé au GAP UNETA et au GAP. Notre association entre ce jour dans sa trentième année d'existence. Nous avons été créés à Brive en 1987 ; nos statuts ont été déposés à Montluçon. Nous devons, tout au long de l'année, remonter notre histoire, honorer ceux qui ont construit notre modèle, ceux qui ont œuvré pour que les personnes handicapées soit reconnues pour leurs compétences, pour leurs

capacités à s'adapter, pour exister et être reconnues comme des salariés à part entière dans de vraies entreprises.

En 2017, je vous l'annonce dès à présent, nous magnifierons le passé par une vision d'avenir : la création de l'association européenne des Entreprises Adaptées. Notre congrès se tiendra au sein des instances européennes.

Passé et vision d'avenir n'ont du sens que si nous savons nous inscrire dans une continuité. La continuité, c'est aller au bout du cap qui a été fixé :

- la **territorialisation** : élément clé du développement de notre réseau, elle doublera les effectifs de l'UNEA, dans l'opérationnalité, dans une diversité d'actions au plus près du besoin. Elle sera la réponse à l'accompagnement nécessaire à notre première mission qu'est la création d'emploi ;

- la **RSE** qui valorise notre savoir-faire, et nos valeurs. C'est le moyen le plus objectif de mesurer l'innovation réel dont font preuve les Entreprises Adaptées ;

- Et enfin la **professionnalisation** qui, plus qu'un cap, doit être l'outil qui permet à la personne de s'inclure professionnellement dans la société, d'être reconnue pour ses compétences et ses capacités d'adaptation, d'être le véritable acteur de son parcours professionnel.

A ce sujet, je souhaiterais évoquer un point éminemment sensible, sur lequel, nous le savons, depuis notre création nous avons été régulièrement « chahutés » pour ne pas dire autre chose... la mobilité externe !

Il y a toujours une personne bien-pensante, pleine de bonnes intentions, mais toujours éloignée du terrain pour imaginer que les Entreprises Adaptées devraient être réduites à une passerelle pour les personnes handicapées, que nos

“ Ma vision est positive parce que je crois en l’homme et en sa capacité à évoluer favorablement. ”

Entreprises Adaptées ne seraient pas de vraies entreprises, que compte tenu de nos financements nous devrions avoir des quotas de sortie... Ce qui me révolte dans ces approches, ce n'est pas leur méconnaissance de notre modèle ou leur manque de réalisme vis-à-vis de la réalité de la situation économique de notre pays et du niveau de chômage et d'exclusion. Non ! ce qui me révolte profondément c'est leur manque de respect vis-à-vis des personnes handicapées.

Arrêtez de les sous-estimer. Ce ne sont ni des imbéciles, ni des moutons. Ces personnes que nous représentons, nous les dirigeants d'Entreprises Adaptées, nous connaissons bien leur capacité à réfléchir et à défendre par elles-mêmes leurs intérêts propres. C'est le symbole d'une inclusion réussie.

Comme nous, elles sont prêtes à changer de job si elles ne se sentent pas en risque, si elles gagnent plus, si elles peuvent faire valoir leurs compétences et obtenir encore un peu plus de reconnaissance.

Alors Mesdames, Messieurs les bien-pensants, si vous voulez que le chiffre de 500 000 personnes handicapées au chômage diminue, ne cherchez pas à contraindre, vous n'obtiendrez rien. Cherchez plutôt à mettre en exergue ce qui est fait dans les Entreprises Adaptées, pour que les entreprises classiques, les institutions, le service public comprennent qu'il est possible, et même bénéfique, d'inclure des personnes handicapées et pas seulement pour faire de la figuration.

Je tiens à rappeler qu'il est essentiel aussi de regarder la réalité du flux dans nos Entreprises Adaptées. En 2015, via le seul réseau Cheops des CAP emploi, ce sont près de 4000 contrats de travail signés que nous ne pouvons manquer de rapprocher aux 500 aides postes supplémentaires.

Je tiens à préciser que j'ai des révoltes, que je n'ai pas peur des combats mais que pour autant ma vision est positive parce que je crois en l'homme et en sa capacité à évoluer favorablement.

Je proposerai au Conseil d'administration de travailler et d'émettre des positionnements, sur le sujet de la mobilité comme sur d'autres sujets, afin de rendre le plus lisible possible notre secteur. Il y a d'ailleurs un sujet qui me tiens à cœur et sur lequel je souhaiterais que l'on puisse se pencher, c'est celui de la transmission de nos Entreprises Adaptées et, par-delà, amener

à ce que l'on puisse, entre nous, réfléchir sur la gouvernance de nos Entreprises Adaptées.

Sans transition, et pour que chacun d'entre nous ne l'oublie pas, l'UNEA, dans son propre développement, doit multiplier et faire évoluer ses sources de financement afin de rendre possible ses actions. Tout comme nous le faisons dans nos entreprises, nous devons, au sein de notre réseau, tous (adhérent, élu, professionnel) nous professionnaliser sur tous nos aspects, et dans un esprit militant.

Enfin, et pour conclure mon discours, je souhaiterais remercier tous ceux qui me supporte dans les deux sens du terme et au quotidien. Merci également à Sébastien Citerne, qui effectue un travail considérable, ses équipes qui nous permettent de démultiplier nos actions, les membres des bureaux avec qui j'ai travaillé depuis 6 ans et qui m'ont réellement fait grandir, les membres du Conseil d'administration, les Délégués régionaux, et, vous, les dirigeants de nos si belles Entreprises Adaptées.

Merci !



Photo © Philippe Hervouet



L'UNEA renouvelle son Conseil d'Administration et prend un virage européen

Photo © Philippe Hervouet

Le développement du secteur adapté et l'obtention d'un contrat de développement responsable pour permettre la création d'emplois pour les personnes en situation de handicap, telles seront les priorités de Stéphane Foisy, dirigeant de la Scop TPC et nouveau président de l'UNEA, qui succède à Jean-Marc Froger, Président de 2012 à 2016.

L'Assemblée générale de l'UNEA, qui s'est tenue le 18 mai à Lyon, a procédé, au renouvellement des membres de son Conseil d'administration. Six personnes ont été élues :

- Manuel Bonnet, Fastroad (IDF)
- Myra Cohen, ANRH (IDF)
- Gilbert Epplin, Les Ateliers Sinclair (Alsace)
- Philippe Fillette, Les Ateliers Fouesnantais (Bretagne)
- Laurent Fiszbin, AVATH Entreprise Adaptée (PACA)
- Stéphane Foisy, TPC Scop (Centre)

Le Conseil d'administration, qui a suivi l'Assemblée Générale, a élu son nouveau Président et à procéder au renouvellement de son bureau exécutif qui se compose aujourd'hui de :

- Stéphane Foisy, Président
- Cyril Gayssot, Vice-président
- Erwan Pitois, Vice-président
- Gilbert Epplin, Trésorier
- Sébastien Raynaud, Secrétaire national
- Manuel Bonnet

L'Assemblée générale a également été l'occasion de lancer un programme ambitieux donnant une envergure au secteur adapté et à l'UNEA qui le représente.

En présence du Député européen, Guillaume Balas, et de la Directrice inclusion et mission Handicap de la Société Générale, Sandrine Dhellemmes, l'UNEA et son homologue espagnol CONACEE ont adopté une motion d'orientation européenne.

Ce projet de coopération européenne vise à valoriser le modèle « Entreprise Adaptée » et à le faire reconnaître au niveau des instances européennes comme un facteur d'inclusion et de progrès social de notre société par l'emploi durable des personnes en situation de handicap.

Guillaume Balas a rappelé son soutien à cette démarche pour deux raisons : « En premier lieu, il faut que l'Union européenne s'occupe activement de la question de l'emploi des handicapés, surtout dans un contexte de crise

économique qui fragilise encore plus leur insertion sur le marché de l'emploi. Ce travail de fédération des Entreprises Adaptées doit aussi permettre de favoriser un secteur de l'ESS qui reste encore peu connu ou du moins identifié par la Commission ainsi que par de nombreux parlementaires. »

« Une stratégie d'inclusion sociale arrimée à l'ESS constitue une des meilleures voies pour que nos concitoyens européens handicapés s'intègrent dans le monde du travail et puissent avoir des contrats durables et des emplois de qualités », a-t-il poursuivi.

De son côté, le président de l'UNEA a affirmé qu'il « est l'heure dès à présent d'écrire avec les autres organisations européennes, les fondements de l'inclusion sociale professionnelle des personnes handicapées les plus fragiles dans un modèle entrepreneurial ».

Les prochaines échéances consisteront à rencontrer d'autres délégations européennes (Belges, Allemandes, Autrichiennes,...) afin de dynamiser cette action. En octobre 2016, lors du congrès de la CONACEE, les échanges se poursuivront dans l'optique d'organiser en fin d'année 2016, une conférence sur les modèles des Entreprises Adaptées à l'échelle européenne.

L'innovation au coeur des Entreprises Adaptées

Réalisé par Stéphanie Benaroc





Benjamin Chaminade : « L'innovation dépend du bon contexte et bon environnement »

Photo © LD

Consultant en innovation, Benjamin Chaminade aide les entreprises à identifier les tendances et développer leur créativité pour soutenir leur croissance.

Aujourd'hui, il anime Trendemic un réseau de sociologues, philosophes, journalistes et consul-tants qui l'aident à identifier tendances et idées permettant d'inspirer managers et chefs d'entreprise dans leur mission quotidienne. Il répond à nos questions. Interview.

UNEA : L'innovation en entreprise a un sens large. Pouvez-vous nous indiquer quelles en sont les différentes formes ?

Benjamin Chaminade : On compte une dizaine de types d'innovation en entreprise qui intègrent quatre grandes familles :

- L'innovation des processus (process de fabrication, management, méthodes et outils utilisés),

- L'innovation d'offres (produits, relations client). Il s'agit ici de redéfinir le service design et la relation client,

- L'innovation « delivery » (expérience client, canaux de distribution, marques, commercial),

- L'innovation financière avec ses business modèles et captation de valeur.

UNEA : Quel constat faites-vous de l'innovation d'entreprise en France et plus particulièrement sur les territoires ? Quels sont les freins et les opportunités ?

BC : Aujourd'hui, on parle beaucoup de technologie et de Start up. A mon sens, il y a un malentendu. Les Start up aujourd'hui ne sont pas ce qu'elles sont parce qu'elles ont une nouvelle technologie. Elles ont une nouvelle façon de comprendre et de voir les « business model ».

Par ailleurs, je vois beaucoup d'entreprises, petites et grandes, lancer des programmes d'innovation.

Selon moi, c'est prendre le problème à l'envers. L'innovation est un résultat, c'est un effet de bande. Ce n'est pas si volontaire. L'innovation dépend du bon contexte et du bon environnement. C'est pour cette raison que je parle toujours, dans un premier temps, d'innovation managériale pour aider les managers à comprendre que c'est à travers l'environnement de travail mis en place et basé sur la confiance, la collaboration, l'écoute, etc., qu'éventuellement il y aura de l'innovation.

Beaucoup de gens s'inspirent des Start up alors qu'aujourd'hui on parle d'innovation avec ce que l'on a déjà, sans chercher à dépenser plus d'argent.

UNEA : Peut-on imaginer une stratégie de développement basée uniquement sur l'innovation ? Est-elle indispensable pour maintenir sa place ?

BC : Oui sans doute. Il faut juste bien comprendre que l'entreprise n'a pas besoin de dépenser beaucoup d'argent pour innover. La première innovation

c'est d'être capable de changer d'état d'esprit et de comprendre ce qui est en train de se passer en évolution des comportements par rapport au client, en termes de possibilité de fabrication. Aujourd'hui, on cherche à valider rapidement les produits que l'on propose déjà et connus par le client plutôt que de passer deux ans à développer un produit avant de le vendre.

Toute entreprise a besoin de collaborateurs, de gens créatifs, qui prennent des risques et qui vont de l'avant.

UNEA : Les grands comptes ont plus de facilité à mettre en place une stratégie d'innovation. Comment une PME avec ses moyens et ses ressources peut-elle s'y prendre ? Sous une autre forme, est-ce que l'innovation est une démarche qui coûte chère ?

BC : Elle coûte de moins en moins chère. On a un effet de balance. C'est de plus en plus cher de capter un client et de moins en moins cher de créer quelque chose de nouveau et de le proposer au client. Il n'y a plus cette barrière à l'entrée où, pour monter sa boîte ou lancer un produit, il fallait hypothéquer sa maison. Aujourd'hui, on va de plus en plus vite. Le prototypage, par exemple, est de moins en moins cher avec l'impression 3D. Il existe également des moyens peu coûteux et originaux pour contacter ses clients. Le vent actuel pousse les PME vers l'innovation, le « facility » de création et la mise en place de valeur.

UNEA : Existe-t-il des formes de management propices à l'innovation ? Si oui, quelles sont leurs caractéristiques ?

BC : Oui ! Bien sûr ! Ce n'est pas dans les formes mais plutôt dans l'état d'esprit. C'est ce que j'appelle l'innovation managériale. J'approche

cela en cinq cercles. Aujourd'hui en termes de management lié à l'innovation on parle d'oser, de libérer, de collaborer, de responsabiliser, etc. J'ai voulu donner un ordre à tous ces mots.

1/ Tout d'abord, le manager doit établir une relation de confiance avec ses collaborateurs et ses clients.

2/ Une fois que cette collaboration de confiance est installée, il doit s'intéresser au plaisir et au bien-être au travail de ses collaborateurs. Dans cette deuxième étape, il s'agit de l'optimisation du plaisir des collaborateurs.

3/ Il peut ensuite demander à ses collaborateurs de prendre des initiatives et les responsabilités liées pour les mener à leur terme que cela marche ou non.

4/ Une fois que les collaborateurs sont prêts à prendre cette responsabilité, le manager leur demande de collaborer en interne et en externe avec des collègues, des experts des différents départements de l'entreprise pour avancer sur le projet.

5/ Enfin, le manager demande à son collaborateur d'être curieux, de prendre un peu de temps sur son temps de travail, d'aller à des conférences, de lire et de se tenir informé des dernières tendances qui peuvent permettre de trouver de nouveaux produits. Tout cela doit permettre de créer de l'innovation de façon continue.

UNEA : Quelle est la part du facteur humain dans une stratégie d'innovation ?

BC : 100 %. Je rencontre tellement de gens qui sont bloqués et ne comprennent pas que l'on vit dans un nouveau monde, ce que les Américains appellent le « nouveau normal ».

Aujourd'hui, c'est partage, rapidité, confiance. L'obstacle ce sont des gens encore très XXe siècle qui veulent garder l'idée à soi et ne pas la partager pour la faire grandir. Aujourd'hui tout va plus vite, tout est plus ouvert. On avance en marchant.

UNEA : Existe-il des secteurs plus innovants que d'autres ?

BC : Pas forcément. On constate des actions mises en place dans l'industrie, premier secteur touché, notamment en France et qui commence par se dépeupler. C'est le premier secteur à s'être intéressé aux changements d'attitude vis-à-vis des collaborateurs, aux changements de fabrication, aux évolutions des « business model » pour savoir comment renouveler leur activité et rester sur le marché. D'après moi, ce n'est plus un sujet de secteur mais de pays.

UNEA : Si vous deviez donner trois facteurs clés de succès pour une stratégie basée sur l'innovation, quels seraient-ils ?

BC : Environnement managérial, écoute des tendances, recherche de la surprise.

Un Observatoire des métiers et des compétences pour faire émerger les leviers

Lancé officiellement en décembre 2013, l'Observatoire des métiers et des compétences en Entreprises Adaptées a pour objectif de repérer ou de construire des cursus de professionnalisation afin d'accompagner les salariés des Entreprises Adaptées dans de nouveaux métiers, en développant les compétences nouvelles nécessaires.

Un premier rapport remis en septembre 2015 au Ministère du Travail en présence de la Ministre, Myriam El Khomri, a mis en avant deux secteurs d'activités créateurs d'emplois parmi lesquels une filière informatique et numérique qui rassemble près d'une vingtaine d'Entreprises Adaptées et une filière seconde vie du bâtiment.

Réaffirmant le soutien de l'Etat à l'UNEA dans l'accompagnement de ses démarches de professionnalisation et d'innovation des Entreprises Adaptées, Myriam El Khomri avait notamment, lors de cette rencontre, qualifié l'Obser-

vatoire des métiers et des compétences d'« outil pertinent ». « *L'Etat est à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches de professionnalisation et d'innovation des Entreprises Adaptées. Notre mobilisation collective permettra l'insertion durable des personnes en situation de handicap* », avait-elle déclaré.

Partenaire de l'UNEA, notamment dans ce projet de professionnalisation, la Société Générale a pris une grande part dans les travaux menés sur le sujet. Sandrine Dhellemmes, Responsable Inclusion et Mission Handicap, a réaffirmé la volonté de l'entreprise d'accompagner vers l'emploi des personnes en situation de handicap. « *L'idée est d'insuffler une nouvelle démarche, d'être à l'écoute des nouveaux besoins pour créer de nouvelles idées de cotraitance sur de nouveaux métiers auxquels nous n'avons pas pensés aujourd'hui* », précise-t-elle en ajoutant que « *même si ces métiers ne sont pas en lien direct avec le secteur bancaire,*

nous avons comme objectif de créer un cercle vertueux » avec comme finalité la montée en compétences des personnes en situation de handicap.

Cyril Gayssot, Vice-président de l'UNEA qui a été à l'origine de la mise en place de l'Observatoire des métiers et des compétences, rappelle que l'objectif principal est « *de faire émerger les leviers à mobiliser pour faire face à l'évolution de l'offre et accompagner la professionnalisation des salariés handicapés tout en favorisant leur autonomie. Car quelle que soit l'évolution de l'environnement de travail, la finalité de la démarche est l'émancipation de la personne handicapée* ».

Aujourd'hui, « *nous allons poursuivre ce travail et repérer de nouvelles filières pour les Entreprises Adaptées en travaillant sur les formations appropriées afin de créer des emplois durables* », indique t-il.



Photo © LD



Cyril Gaysot : « On ne peut pas réfléchir à un nouveau process, si on ne prend pas en compte la spécificité de l'Entreprise Adaptée »

Photo © Philippe Hervouet

Vice-Président de l'UNEA, dirigeant de l'Entreprise Adaptée FMS en Aquitaine, Cyril Gaysot a contribué à la mise en place de l'Observatoire des Métiers et des compétences à l'UNEA, à la création et au développement de la nouvelle filière informatique. Interrogé pour « La Une », il explique quels sont les enjeux de l'innovation pour le secteur adapté. Interview.

UNEA : Quel regard portez-vous sur l'innovation aujourd'hui dans les Entreprises Adaptées ?

Cyril Gaysot : Les innovations apportées dans les Entreprises Adaptées sont de trois ordres : technologique, sociale et sociétale.

L'innovation sociale correspond à l'interaction avec les salariés handicapés, éloignés de l'emploi et vulnérables. L'innovation sociale se construit grâce au management, à la culture d'entreprise et au système d'information. Ces trois éléments permettent de mieux les intégrer et de favoriser la réalisation de leur projet professionnel.

L'innovation sociétale coïncide

avec la partie des relations étendues avec des partenaires. Travailler avec d'autres acteurs économiques privés et publics et augmenter son périmètre de propositions de service dans une action collective et collaborative permet à l'Entreprise Adaptée d'être pleinement intégrée dans sa dimension d'ancrage territorial. Elle est dans sa capacité à travailler et à mettre en place l'ensemble des conditions nécessaires à la création d'emploi et à la création de prospérité pour le territoire ou le bassin d'emploi dans lequel elle se développe.

Et puis, il y a bien sûr, l'innovation technologique. De plus en plus d'Entreprises Adaptées font de la recherche de développement ou ont mis en place des bureaux d'étude au sein de leur structure. Ce marqueur clé des innovations technologiques et du développement a été mis à l'honneur notamment aux Abylimpics à travers les trophées d'excellence. L'Entreprise Adaptée STS, qui a remporté ce trophée dans la catégorie « activités innovantes à forte technicité », a mis en place des processus de recherche et développement dans les matériaux composites pour ses clients dans le domaine de l'aéronautique.

D'autres Entreprises Adaptées le font depuis plusieurs années comme DSI, qui fait de la recherche sur le traitement du signal. Elle a mis en place plusieurs bureaux d'étude et fait de l'ingénierie à travers ses prestations de service.

En mars dernier, lorsque la Secrétaire d'Etat, Martine Pinville, a visité l'Entreprise Adaptée FMS, elle a été agréablement surprise de voir que nous disposions des deux logiciels déposés à l'agence de protection des programmes qui permettent de gérer l'ensemble des 170 clients et de plus d'un million de pièces en logistique. Le système d'information est une architecture permettant à la fois de satisfaire le client dans un idéal de compétitivité ainsi que l'écosystème urbanisé de l'ensemble des salariés intégrés au collectif. Là, on pointe du doigt un des éléments clés des Entreprises Adaptées.

On est capable dans nos structures, dans la mise en œuvre du système d'information, et de manière innovante, de toucher de l'innovation technologique à travers les productions livrées aux clients. Mais pas seulement. Une grande partie de l'adaptation de

L'Entreprise Adaptée se fait autour de l'environnement organisationnel et fonctionnel des salariés. Chez FMS, notre système d'information tient compte des deux. De ce fait, l'architecte du système d'information urbanise l'ensemble des éléments de vie économique et sociale de l'entreprise pour faire en sorte de satisfaire, les salariés, les managers et les clients.

UNEA : Pourquoi est-il si important d'innover ? Quels sont les enjeux pour ces structures et le secteur ?

CG : Notre capacité d'innovation c'est ce qui va nous permettre de continuer ce que l'on fait déjà depuis de nombreuses années et qui est confirmé par l'ensemble des statistiques : créer de la richesse et de l'emploi, dans un environnement de plus en mouvant et concurrentiel.

Cet emploi est non délocalisable car ce sont des emplois à forte valeur ajoutée. A cela s'ajoute des outils de GPEC mis en place à travers l'Observatoire des Métiers et des Compétences de l'UNEA, qui permet

aux entreprises d'avoir une perspective des compétences individuelles et collectives pour être toujours dans une veille prospective sur les futurs marchés à venir. Ainsi, elles peuvent anticiper des mutations plus rapidement plutôt que les subir, et proposer, avant leurs concurrents, des solutions à leurs clients.

UNEA : Comment l'UNEA accompagne-t-elle les Entreprises Adaptées dans leurs stratégies d'innovation ?

CG : L'Observatoire est la première étape clé. Il permet de faire rencontrer les grands donneurs d'ordre du secteur adapté et l'ensemble des acteurs autour de l'emploi et de la compétence (Les branches professionnelles, Cheops,

Opcalia, etc.).

L'ensemble de ces

partenaires analysent les marchés par filière métier.

L'Observatoire a pour enjeu de traduire cette étude par compétences qu'elles soient actuelles ou prospectives.

Par exemple, pour la filière vie du bâtiment, l'Observatoire a mis en place des passerelles entre les métiers du second œuvre classique et les nouvelles compétences des « emplois verts » comme insufflateur de ouate de cellulose (isolation du bâti). Ceci a permis aux entreprises de répondre aux exigences ou aux souhaits des clients qui demandaient d'insuffler des produits bio sourcés tels que la ouate de cellulose. Cette activité peut se développer car elle bénéficie d'incitations publiques dans le cadre de l'efficacité énergétique.

“ Notre capacité d'innovation c'est ce qui va nous permettre de continuer ce que l'on fait déjà depuis de nombreuses années : créer de la richesse et de l'emploi. ”

L'ensemble des systèmes mis en place, qu'ils soient informatisés ou non par l'UNEA, permet à toute Entreprise Adaptée de vérifier si les compétences requises du salarié sont en adéquation avec la stratégie de développement prospectif de l'entreprise, et/ou s'il dispose de ces compétences chez d'autres salariés. Si tel n'est pas le cas, cela permet de réfléchir à la manière de les mettre en place, notamment dans le cadre du plan de formation.

L'idée, comme prochaine étape de l'Observatoire, serait de mutualiser les cursus de formation métier à l'attention des Entreprises Adaptées. C'est la prochaine grande étape que ne doit pas manquer l'UNEA.

In fine, nous pourrions, demain, mettre en place des systèmes mutualistes de bureaux d'études, c'est-à-dire

de partager cette ingénierie qu'elle soit sociale ou technologique pour arriver à mettre en œuvre des nouvelles compétences collectives ou individuelles.

Mutualiser ensemble, c'est être capable de mettre l'innovation technologique au service de l'innovation sociale et réciproquement. Il y a une interaction entre l'innovation technologique et sociale dans une Entreprise Adaptée. Les deux sont intimement liés. On ne peut pas réfléchir à un nouveau process, à une nouvelle fonctionnalité système si on ne prend pas en compte la spécificité de l'Entreprise Adaptée.

UNEA : A travers l'Observatoire des Métiers et des Compétences, l'UNEA a mis en lumière de nouvelles filières métiers (informatique,

seconde vie du bâtiment). Y-a-t-il d'autres secteurs vers lesquels les Entreprises Adaptées peuvent-elles s'orienter ?

CG : Oui, tout à fait. Toutes filières métiers aujourd'hui, et cela a été prouvé sur le terrain, sont

en mesure de se confédérer en filière métier et d'innover. L'UNEA ne peut qu'encourager cette innovation, qui est aujourd'hui un marqueur très fort de reconnaissance des institutions.

De nos innovations sociales sont nées beaucoup de méthodologie dans nos bassins d'emploi sur la façon d'inclure la personne en situation de handicap. Lorsque la Ministre de l'Economie Sociale et Solidaire, Martine Pinville, et l'ensemble de sa délégation, sont venus visiter FMS, en mars dernier, ils ont constaté que le système d'information est intégré au système informatique structuré et structurant et au service de l'inclusion de la personne en situation de handicap, sans qualification. Certains, qui ne savent ni lire, ni écrire, sont capables de réaliser des préparations de

commandes de manière autonome, les Hommes et Femmes développent leur liberté d'initiatives par le système. La délégation s'est rendu compte des potentialités réelles de notre modèle digital et numérique.

Je dis souvent que l'Entreprise Adaptée est un modèle parce que l'homme est au centre de ses préoccupations. C'est lui qui articule l'ensemble de la richesse de l'entreprise et sa création de valeur.

UNEA : Au niveau du territoire, comment les Entreprises Adaptées allient dynamique de réseaux et stratégie d'innovation et quelles sont les retombées ?

CG : Je reviens sur ce que je disais plus haut. Il y a une particularité de

l'innovation sociétale qui ne peut se faire qu'avec la proximité.

Il y a des expérimentations de proximité collaborative, collective, animées par un état d'esprit commun et souvent à travers les valeurs de l'ESS dont l'UNEA fait la condition même des Entreprises Adaptées et de leur modèle. Cette émergence de rassemblement de confédération, autour de thématiques de proximité régionale permet de proposer des innovations territoriales sur des enjeux. Je prends l'exemple de FMS qui a mis en place plusieurs cotraitances dans le domaine informatique avec une PME domiciliée dans le pays basque permettant de travailler ensemble sur la reprise de schémas électriques.

Ensemble, nous avons proposé une solution globale au client et répondu à ses attentes.

Nous avons également fait de la co-traitance avec une blanchisserie afin de proposer de la location/entretien de vêtements professionnels pour des usines locales et autres et ainsi mutualiser nos ressources pour une prestation compétitive.

A travers ces exemples, je veux montrer que deux PME locales en s'associant ont trouvé une solution. Il s'agit à la fois d'innovation technologique et sociétale sur le territoire pour l'enrichir et créer de l'emploi durable au service de ses concitoyens.

Le territoire est un acteur majeur de l'émergence de l'innovation dans les entreprises. En quoi l'UNEA s'inscrit-elle dans la dynamique d'innovation de ses territoires et des Entreprises Adaptées qu'elle fédère ?

Par essence, l'Entreprise Adaptée est une entreprise condamnée à innover pour s'adapter à toutes sortes de situations (économiques et/ou sociales) elles-mêmes nouvelles et pour lesquelles il faut savoir inventer pour durer.

Sur ce point, il faut moins évoquer une stratégie d'innovation qu'une aptitude à innover.

L'Entreprise Adaptée s'inscrit alors dans une dynamique, un mouvement évident et vital, une « innov'attitude » ADN de son fonctionnement au quotidien !

Quelle stratégie un réseau tel que l'UNEA définit-il pour être acteur de l'innovation produite par les Entreprises

Adaptées sur les territoires ? Comment recenser, qualifier, et communiquer tout ce que produit d'innovant cette attitude quasi génétique, l' « innov'attitude » ?

La notion de territoire est au cœur de la stratégie de notre réseau UNEA ; on peut parler d'un « axe stratégique territorial », dispositif central et transversal d'un réseau capable d'impulser et relayer l'innovation.

Il n'y a pas un mais des territoires (régionaux, nationaux, européens) et il s'agit de les imbriquer, les impliquer, dans cette dynamique d'innovation constante au service de l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'UNEA est forte de ses ressources (dirigeants bénévoles militants, salariés experts) mobilisées sur l'ensemble de ces territoires.

Aussi, quelle que soit l'innovation, où qu'elle se produise, nous avons capacité à l'identifier, la communiquer et la partager avec l'ensemble des parties prenantes internes ou externes à notre réseau et en lien avec l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Nous sommes une courroie de transmission, un levier d'innovation au service d'un modèle inclusif pour les personnes en situation de handicap : l'Entreprise Adaptée.

La vision territoriale de l'UNEA en tant qu'organisation présente partout où l'innovation peut émerger, permet de comprendre la dynamique entretenue chaque jour, pour inventer encore et encore, pour assurer que notre esprit d'entreprendre ne soit pas dissocié de notre appétence à nous adapter.

Notre réseau identifie les « savoir-faire innovants » et le « fait savoir », s'assurant que chacun(e) comprenne, apprenne et partage en toute réciprocité les nouveautés produites par les Entreprises Adaptées.

L'UNEA, comme aimerait à le rappeler Mme Claire Héber Suffrin* serait alors un « Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs Innovants » R.E.R.S.I. et... c'est bien ainsi !

*Formatrice, Cofondatrice des réseaux d'échanges réciproques de savoirs



La filière informatique de l'UNEA : une plateforme des compétences des Entreprises Adaptées

Photo © Philippe Hervouet

Lancée à la fin de l'année 2014, la filière informatique est née de l'Observatoire des Métiers et des Compétences des Entreprises Adaptées de l'UNEA. Animée par Rachid Zamani, dirigeant de Co-Savoir, elle crée « des liens forts entre les Entreprises Adaptées et les partenaires pour construire des modèles de collaboration agiles et innovants autour de l'insertion des personnes en situation de handicap ». **Portrait d'une nouvelle filière.**

UNEA : Qu'est-ce qui a motivé la création de cette nouvelle filière ? Quels sont ses objectifs ?

Rachid Zamani : Cette filière est née de l'Observatoire des Métiers et des Compétences en Entreprise Adaptée, soutenu par de nombreux partenaires et en particulier la Société Générale et OPCALIA.

Cet Observatoire qui se veut être un outil de concertation et d'analyse des compétences des entreprises aux

évolutions des marchés, a lancé une vaste enquête qui a permis de mettre en lumière des filières métiers prospectives, dont cette filière informatique UNEA.

En voici les principaux objectifs :

- La promotion des compétences des Entreprises Adaptées déjà positionnées ou souhaitant accéder à ce secteur,

- La promotion de la démarche de sous-traitance auprès des grands donneurs d'ordre et de cotraitance avec les ESN (Entreprises de Services Numériques – SSII),

- La construction, la mise en place et la promotion de cursus de professionnalisation innovants autour de ces métiers, notamment en collaboration avec les CRP, Universités, ou toutes autres parties prenantes offrant des formations sur ces métiers,

- La mutualisation de bonnes pratiques métier et RH entre les membres de la filière ainsi qu'avec les donneurs d'ordre, les ESN et toutes autres parties prenantes (OPCA, Experts, Syntec Numérique, Associations gestionnaires du handicap, etc.),

- Créer des liens forts entre les Entreprises Adaptées et les partenaires de la filière pour construire des modèles de collaboration agiles et innovants autour de l'insertion des personnes en situation de handicap à l'occasion de la transition numérique de notre société.

UNEA : Quels sont les différentes prestations que regroupe la filière ?

RZ : Leurs prestations sont très diversifiées : base de données, gestion de parc informatique, assistance applicative, tests, web, formations, développement, infrastructures, conseils / expertises, etc. Vous pouvez en prendre connaissance

“**Nombreuses sont les Entreprises Adaptées membres de la filière engagées dans la démarche de RSEA de l'UNEA**”

sur le site Internet de l'UNEA sur la page de présentation de la filière.

UNEA : Pourriez-vous dresser un portrait chiffré de la filière informatique ?

RZ : La filière est composée d'une quinzaine d'Entreprises Adaptées membres de l'UNEA, basées un peu partout sur le territoire français et qui, d'ailleurs, n'opèrent pas uniquement dans leur région.

En effet, le propre de ces prestations informatiques est le fait de pouvoir les réaliser à distance pour certains clients qui sont organisés en ce sens. Ce qui simplifie d'autant plus l'accompagnement spécifique au projet professionnel des salariés d'Entreprises Adaptées.

UNEA : Quelles sont les certifications des Entreprises Adaptées au sein de la filière ?

RZ : Nombreuses sont les Entreprises Adaptées membres de la filière engagées dans la démarche de RSEA de l'UNEA qui vise à mesurer la performance économique, sociale, sociétale et environnementale des Entreprises Adaptées à travers le modèle AFAQ 26000.

Par ailleurs souvent ces Entreprises Adaptées ont obtenu des certifications attribuées par des constructeurs et/ou par des éditeurs de logiciels internationaux (Microsoft, Oracle, etc.).

Enfin, certaines Entreprises Adaptées de la filière ont décidé de déployer la démarche de GPEC UNEA afin de garantir à leurs donneurs d'ordre ou cotraitants leur capacité à faire monter en compétences leurs salariés en situation de handicap autour des exigences précises des entreprises « end user », et surtout de favoriser le développement de leur projet professionnel au sein de cette filière d'avenir. S'inscrivant ainsi dans une démarche d'assurance qualité RH pour démontrer qu'elles mettent tout en œuvre pour répondre aux exigences de production, de qualité mais aussi à leur mission sociale.

UNEA : Quel est le positionnement d'avenir des entreprises au sein de la filière ? Quelle stratégie de développement adopte la filière pour faire face à la concurrence ?

RZ : Les membres de la filière informatique UNEA se positionnent comme toutes les PME du secteur, tant elles couvrent déjà un large spectre des métiers de l'informatique. Elles se positionnent donc classiquement sur les besoins du moment des donneurs d'ordre que sont le développement (web et « web responsive », PHP, HTML, JEE, ...), la gestion de bases de données (notamment autour du Big Data), la sécurisation des applications et des données mais aussi le support utilisateurs, le réemploi / remasterisation des postes de travail et appareils nomades, le monitoring d'infrastructures, etc.

Bien entendu, pour les « EA pure players » déjà positionnées cela est plus facile mais la filière, en plus de son action de promotion, accompagne les « EA primo accédantes » à ce marché pour les aider à promouvoir leur potentiel de montée en compétences autour de besoins nationaux massifs tels que la numérisation à des fins de cartographie (logiciels métier, retraitement de données, etc.), le testing (recettes technique et fonctionnelle), le support utilisateurs, etc.

En bref, la filière se positionne sur des marchés porteurs, pérennes et cherche à rendre l'offre des Entreprises Adaptées visible et de plus en plus capacitaire.

UNEA : Quels sont les différents partenariats existants ? Quelle relation la filière a-t-elle avec les donneurs d'ordre ? Que leur apporte-t-elle concrètement ?

RZ : Ils sont déjà nombreux puisque dès sa « naissance » la filière informatique avait déjà collaboré avec de nombreux partenaires membres de l'Observatoire des Métiers et des Compétences, qui ont contribué à la définition de sa feuille de route.

A présent et assez naturellement les partenariats se sont de plus en plus développés avec les grands donneurs d'ordre, les ESN, des CRP, Universités, le réseau des Cap Emploi (Cheops), OPCALIA, etc.

S'il fallait en citer quelques-uns majeurs bien sur je penserais à la Société Générale, à CGI qui ont largement contribué à son lancement et à sa promotion depuis les

“ La filière se positionne sur des marchés porteurs, pérennes et cherche à rendre l'offre des Entreprises Adaptées visible et de plus en plus capacitaire. ”

premières sessions de travail. En effet, Société Générale et CGI, en prolongement de l'expérimentation d'Airbus, ont été les premiers grands groupes à faire confiance à la filière informatique UNEA et à venir travailler régulièrement avec leurs équipes Diversité & Handicap, Achats, Business, pour démontrer que la sous-traitance et la cotraitance avec les Entreprises Adaptées est une réelle opportunité de satisfaire à la fois à leur politique RSE et à leurs obligations, tout en garantissant la qualité des prestations.

La SNCF, EDF, Enedis, IBM, HP, AUBAY, ... échangent aujourd'hui régulièrement avec la filière et s'intéressent de très près aux expertises et compétences qu'offrent les Entreprises Adaptées de la filière ainsi qu'à leur potentiel de développement, notamment via des échanges autour de l'apprentissage ou du mécénat de compétences par exemple.

OPCALIA, CHEOPS ou les CRP sont aussi des partenaires majeurs autour de la construction de référentiels et de parcours de professionnalisation ou encore sur le sourcing des personnes en situation de handicap souhaitant s'investir dans ces Entreprises Adaptées.

UNEA : Quel est l'impact sur l'emploi ? Comment faites-vous pour renforcer les compétences et en créer de nouvelles ?

RZ : Seules les Entreprises Adaptées membres savent chiffrer l'impact sur l'emploi au fil des marchés qu'elles obtiennent auprès des grands comptes et des ESN et chaque Entreprise Adaptée membre peut et doit conserver sa confidentialité sur ce point. La filière n'a pas vocation à être une place de marché, mais plutôt une plateforme de promotion de leurs compétences actuelles et de leur potentiel de montée en compétences sur des marchés de prestations informatiques connexes à des marchés sur lesquels elles opèrent déjà. Par exemple, une Entreprises Adaptées qui réalise du vidéocodage à ce jour pour de grandes banques, peut valoriser via la filière sa capacité à répondre à des prestations informatiques à plus forte valeur ajoutée autour de ce que l'on appelle « la Data » (Bases de données, Data mining, Sécurisation, Big Data, etc.), moyennant la mise en place de référentiels métiers et de parcours de professionnalisation sur lesquelles la filière peut l'accompagner. C'est ce que nous avons déjà fait au lancement de la filière avec les métiers les plus usuels du numérique en prolongement de l'étude OPCALIA-UNEA (fiches de fonctions du Testing, du Dev, du Web, etc.).

UNEA : Si une Entreprise Adaptée est intéressée pour intégrer la filière, quelle démarche doit-elle suivre ?

RZ : C'est très simple, pour cela il lui suffit de se tenir informée via la newsletter de l'UNEA de la date de la prochaine réunion de la filière et de me contacter pour s'inscrire afin de venir à cette occasion rencontrer ses homologues pour se présenter et d'indiquer ses motivations. Et le cas échéant de proposer sa contribution en tant que nouveau membre.

Car c'est tout de même le plus important dans cette histoire d'intelligence collaborative entre Entreprise Adaptée : l'implication et l'envie de partager entre elles pour grandir ensemble sur ce marché d'avenir du numérique.

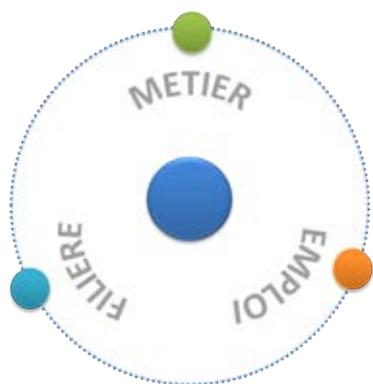
C'est pourquoi, en tant qu'animateur et à la demande de l'UNEA, je reste vigilant sur l'assiduité des Entreprises Adaptées membres à nos sessions de travail (2 à 3 par an), ce qui me permet de mieux les connaître et donc de mieux promouvoir leurs compétences auprès des donneurs d'ordre et des ESN.

Contact

Rachid Zamani

Animateur de la filière informatique
rachid.zamani@co-savoirs.com

L'UNEA pour le développement de filières et des nouveaux métiers



Aujourd'hui le secteur adapté est face à des marchés de plus en plus concurrentiels, une évolution rapide des technologies, une complexité croissante des systèmes, des organisations toujours plus mouvantes, dans un environnement exigeant et en continuelle évolution...

De ce fait, les compétences individuelles et collectives des collaborateurs représentent un atout majeur.

Comment accéder aux nouveaux marchés ? Comment accompagner les nouveaux besoins de ses clients ? Existe-t-il des filières nouvelles où les salariés en situation de handicap pourraient évoluer par l'acquisition de nouvelles compétences transverses afin de permettre à son entreprise de s'ouvrir à de nouveaux marchés à plus forte valeur ajoutée ?

Les filières métiers ont ce rôle stratégique de développer des affaires commerciales permettant d'acquérir des compétences collectives et individuelles et créer les opportunités d'aujourd'hui et de demain sur de nouveaux marchés.

L'UNEA compte aujourd'hui 13 filières métiers, dont deux nouvellement créées : informatique et Agences-conseil en communication.

Cette dernière filière, qui a été officiellement lancée lors du Congrès annuel le jeudi 19 mai à Lyon, rassemble aujourd'hui cinq Entreprises Adaptées, Agences-conseil en communication : Byron Bay, Inspirience, Kaliem, Les Papillons de Jour et Sabooj.

« Lors de nos échanges, les partenaires font part de leurs besoins d'aller vers de nouvelles pistes de co/sous traitance avec le secteur adapté. Ils sont fortement motivés par les nouveaux métiers qui offrent de nouvelles pistes de partenariats avec les Entreprises Adaptées », explique Fadélah Benouaret, responsable développement réseau, et co-animatrice des filières, avec l'ensemble des dirigeants d'Entreprise Adaptée animateurs.

“ L'innovation est essentielle et chaque nouveau métier qui émerge devrait être représenté par une filière. ”

Spécialistes en stratégie de communication, les Agences-conseil en communication agréées Entreprises Adaptées réalisent de nombreuses prestations : création (B2B et B2C), production de supports, événementiel, animation de communautés, études/marketing, relations presse et media planning.

« Nous souhaitons nous regrouper pour à la fois montrer notre force créative, économique, compétitive, solidaire et durable et créer des synergies afin d'offrir à nos clients, présents ou futurs, un vaste champ d'expertises et de prestations », rappellent les membres de la filière. Leur ambition est d'être un catalyseur clé pour le développement et la pérennisation du secteur adapté en France et promouvoir une image dynamique, créative et professionnelle.

« Aujourd'hui, c'est par nos talents et notre diversité que nous développons un écosystème crédible, compétitif et à forte valeur ajoutée permettant de nouer des relations vertueuses et d'atteindre nos objectifs d'image et de communication pour l'ensemble de nos clients et partenaires », précisent-ils.

A travers cette filière, ils souhaitent également sensibiliser les nombreux acteurs sur les enjeux économiques et sociaux du secteur adapté.

Et pas seulement. Pour Fadélah Benouaret, « la filière est une véritable opportunité pour les deux acteurs. Elles facilitent leurs rencontres et la contractualisation de nouveaux contrats et cela va même plus loin, car certains donneurs d'ordre souhaitent accompagner les Entreprises

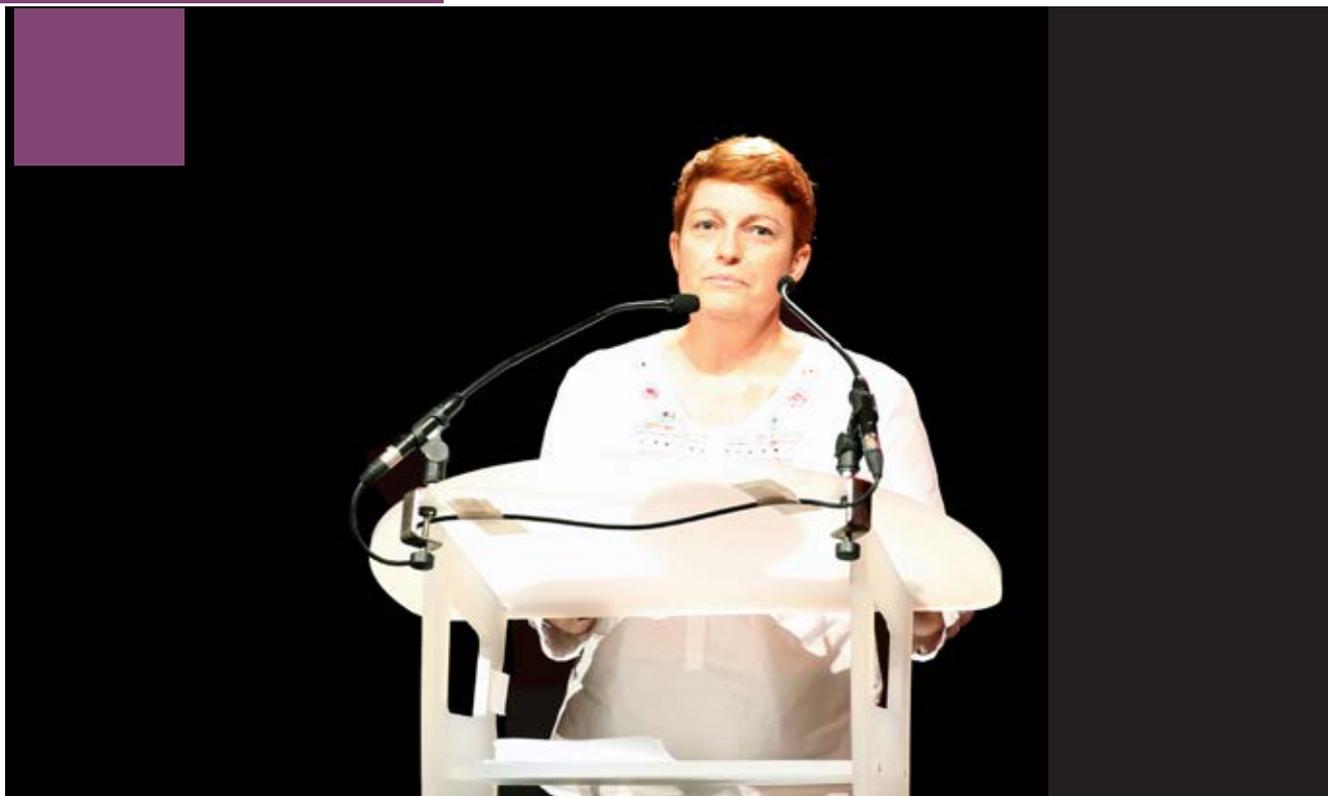
Adaptées dans leur développement ».

C'est le cas, entre autres, de CGI qui, lors d'une réunion de la filière informatique, a proposé à tous les

Directeurs d'Entreprises Adaptées de former leurs salariés dans le cadre d'une sous-traitance ou cotraitance avec l'entreprise et a même évoqué une possibilité de financements.

Aujourd'hui, les demandes affluent vers notamment deux secteurs d'activités : la restauration et la seconde vie du bâtiment.

« L'innovation est essentielle et chaque nouveau métier qui émerge devrait être représenté par une filière. Stratégiquement que ce soit pour les Entreprises Adaptées et les donneurs d'ordre, tout le monde s'y retrouve. C'est du gagnant-gagnant », estime la responsable développement réseau à l'UNEA.



Christine Cabrolier : « les Entreprises Adaptées sont une solution pour les autres entreprises »

Photo © LD

CNP Assurances est un partenaire fidèle du secteur adapté. Exemple dans le taux d'emploi des personnes en situation de handicap avec un taux de 6,43 %, ses prestations auprès des Entreprises Adaptées représentent 50,94 UB soit 1,92 % du taux d'emploi. Dans une interview accordée à « La Une », Christine Cabrolier, responsable de la mission handicap à CNP Assurances, explique quelle relation cette entreprise entretient avec « son partenaire », l'Entreprise Adaptée, et ce qu'elle en attend en matière d'innovation.

UNEA : D'après vous, en quoi l'Entreprise Adaptée est-elle innovante ?

Christine Cabrolier : L'Entreprise Adaptée est un modèle d'entreprise où les salariés, en majorité en situation de handicap, sont des personnes qui sont prises en charge, encadrées, formées et maintenant qui ont une GPEC. Elles peuvent, sur la durée, avoir un métier, voire plusieurs, dans un cadre bienveillant. Je suis tout à fait favorable à ce type d'entreprise. Je dirai même que pour moi, ce serait une solution pour les autres entreprises, y compris les nôtres.

UNEA : Vous évoquez là l'innovation sociale...

CC : Tout à fait. On y trouve de la bienveillance, de la qualité de vie au travail. Les Entreprises Adaptées, par exemple, prennent en compte dès le départ les risques psycho-sociaux afin de les éviter au maximum. Pour accompagner les personnes au cours de leur vie professionnelle, je pense

que tout le monde est favorable à ce genre de démarche. J'ai toujours été très agréablement surprise. C'est toujours une belle histoire.

UNEA : Qu'en est-il des autres types d'innovation comme l'innovation technique/technologique ? Pensez-vous que l'Entreprise Adaptée est innovante à travers les prestations qu'elle propose ?

CC : Complètement. Lorsque je suis arrivée à la mission Handicap en 2008, il y avait des travaux basiques, sans plus-value pour les personnes.

A côté de cela, nous avons une ancienne prestation de saisie de données à l'entrée dans l'assurance mais pour un nombre de personnes limitées. Aujourd'hui, cette prestation a énormément évolué. Les salariés de l'Entreprise Adaptée travaillent directement dans nos locaux avec un de leurs managers. Ils sont montés en compétence comme les salariés CNP. Ils sont dans la confiance des données comme nos salariés. Ils

“ L'intérêt, pour moi, c'est qu'il y ait des retombées sur l'ensemble des structures. Je ne veux pas favoriser une Entreprise Adaptée mais le secteur adapté dans son ensemble. ”

évoluent au niveau informatique et outils/logiciels comme nous. Il ne s'agit pas d'une activité mineure. Il peut y avoir des conséquences. On demande, d'ailleurs, 2 % de taux d'erreur. C'est très contraint. Un comité de pilotage tripartite se réunit pour un suivi tous les mois. Tout le monde évolue de concert.

Cette collaboration m'a permis, de mon côté, de sensibiliser les collaborateurs CNP sur différents points de vigilance comme par exemple la surcharge de travail.

UNEA : Comment définissez-vous cette relation avec le secteur adapté ?

CC : Il s'agit d'un partenariat. J'attends des prestations, des résultats et une communication fluide, réactive. C'est exactement ce qui se passe.

UNEA : Avez-vous participé à la conception ou au développement d'un service innovant avec une Entreprise Adaptée ?

CC : J'ai plutôt agi à travers l'UNEA et ses comités de partenaires. L'intérêt, pour moi, c'est qu'il y ait des retombées sur l'ensemble des structures. Je ne veux pas favoriser une Entreprise Adaptée mais le secteur adapté dans son ensemble.

UNEA : Votre partenariat avec l'UNEA n'est pas simplement marchand mais plutôt basé sur

un accompagnement du secteur adapté...

CC : Complètement. Grâce à l'UNEA, au Congrès annuel mais également à notre interlocutrice Fadélah Benouaret, responsable développement réseau, j'ai appris à mieux connaître le secteur et à le présenter auprès de mes contacts en entreprise (CHSCT, CE ...).

En 2016, comme chaque année, nous venons de lancer la campagne alternance handicap (objectifs annuels de recrutement dans notre accord). Cette année, nous avons décidé de la confier à Aktisea, Entreprise Adaptée qui nous a été présentée lors d'un comité de partenaires.

UNEA : Quelle est la politique d'engagement de CNP assurances auprès du secteur adapté ?

CC : La politique de CNP assurances auprès du secteur adapté a toujours été volontariste (article de l'accord handicap dédié au secteur) et il n'est pas envisagé qu'elle puisse faiblir. Depuis un an, nous avons un nouveau directeur achat qui ne connaissait pas le secteur mais qui a des contraintes notamment en termes de RSE. J'ai prévu une rencontre entre le Comité de sourcing de la direction Achats, Fadélah Benouaret et moi-même afin que puissent être présentés le secteur et ses évolutions, nos engagements et nos

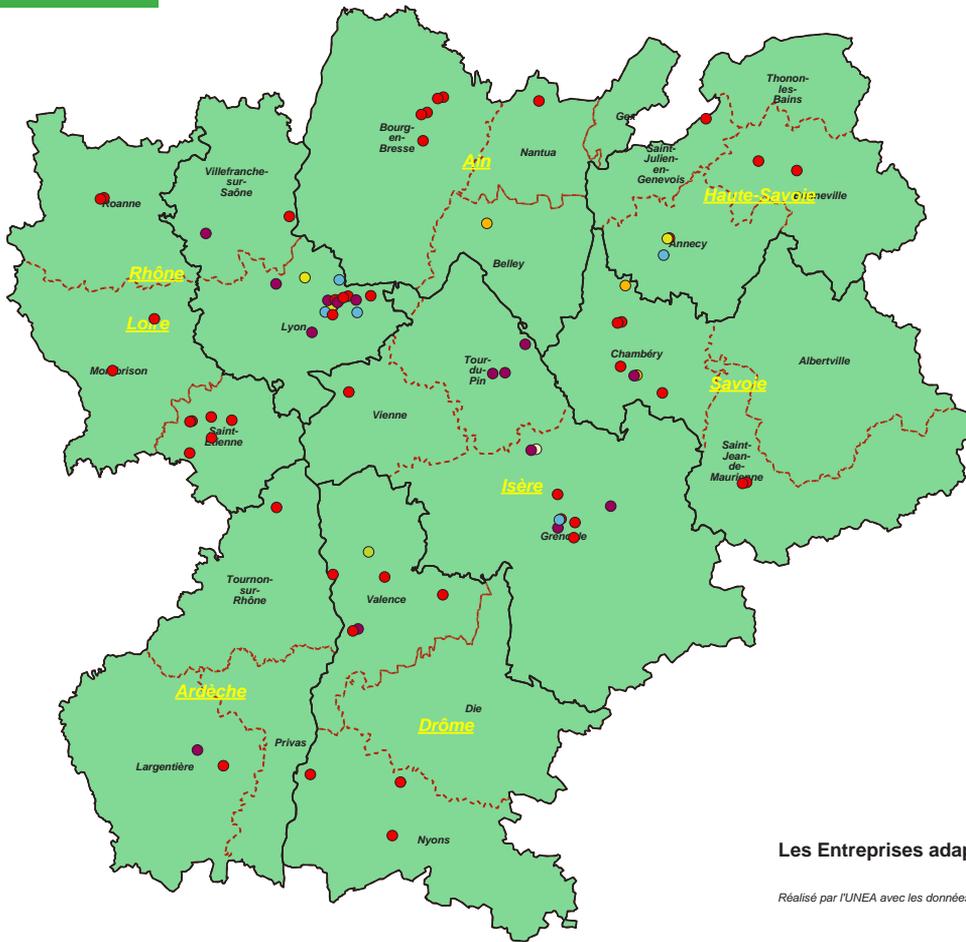
collaborations actuelles et permettre, ainsi, la future mise en place de relations commerciales pour de nouvelles prestations.

Aujourd'hui, CNP Assurances a des prestations classiques de stockage de matériel, de contrôle de données, de DEEE, d'impression, de mise sous pli, de nettoyage, etc. On a également toute la partie de saisie de données d'entrée dans l'assurance qui est stratégique. Cette dernière prestation représente à elle seule 45 Unités bénéficiaires à l'année. Cette prestation évolue, les salariés également. Il y a une montée en compétences, une évolution métier des deux côtés. C'est gagnant-gagnant ; c'est comme cela que j'aime travailler.

J'ai mis en place, depuis l'an dernier le transport adapté de plusieurs collaborateurs avec Fastroad, que j'ai rencontré lors du Congrès de l'UNEA à Paris en 2015. Vu notre satisfaction, je vais étendre cette prestation.

Pour 2016, la nouveauté, comme je vous le disais, c'est que nous allons confier la campagne alternance handicap à Aktisea. On va également leur confier notre base de données d'écoles, notre fiche grille de compétences. Cela leur permettra de monter en compétence sur ce sujet.

Il s'agit d'une évolution qui a été rendue possible grâce à celle du secteur. C'est vers cela que je souhaite aller c'est-à-dire de la plus-value pour les personnels des Entreprises Adaptées en misant sur le travail de l'humain.



Les Entreprises adaptées : Rhône-Alpes

Réalisé par l'UNEA avec les données DGEFP en date du 15 février 2016

Zoom Régional : La région Rhône-Alpes

Réalisé par Stéphanie Benaroc

Jérôme Renaudin : « Fédérer et promouvoir le modèle Entreprise Adaptée en Rhône-Alpes »

Première région de France du secteur adapté, la région Rhône-Alpes compte 85 Entreprises Adaptées.

En 2015, la région, reconnue pour son action en faveur du secteur adapté, a vu naître deux nouvelles structures et ses aides au poste sont restées stables. Pour autant, Jérôme Renaudin, Délégué régional de l'UNEA depuis deux ans, regrette le départ de certains collaborateurs de la Direccte qui avaient permis une collaboration fructueuse entre les services de l'Etat et les représentants des Entreprises Adaptées de la région (UNEA- URAPEI - APF) : « *Nous étions a priori la seule région à avoir une commission de travail spécifique « Entreprises Adaptées » qui se réunissait régulièrement pour étudier les renouvellements des Contrats d'Objectifs Triennaux (COT) et les projets de création. Le départ de ces personnes et la mise en place de la nouvelle région nous a fait connaître un peu de flottement qui petit à petit rentre dans l'ordre.* »

Aujourd'hui, ici comme partout en France, les Entreprises Adaptées ont besoin de visibilité. Elles doivent être soutenues afin d'obtenir les budgets suffisants pour garantir leur viabilité économique. « *Si demain, il n'y a plus d'aides au poste, il n'y aura peut-être plus d'Entreprises Adaptées* », insiste le Délégué régional de l'UNEA tout en rappelant que l'étude KPMG réalisée en 2011 pour l'UNEA a démontré que la contribution financière de l'Etat à l'embauche d'un travailleur handicapé est moins importante que la prise en charge du chômeur handicapé. Soucieux du développement des Entreprises Adaptées dans sa région, Jérôme Renaudin souhaite renforcer le dialogue de gestion avec ses principaux interlocuteurs. « *Notre mission aujourd'hui est de promouvoir le modèle « Entreprise Adaptée » par des créations tout en maintenant un équilibre économique sur la région.* »

Depuis quelque temps, des projets de création d'Entreprises Adaptées,

rattachées à des grands groupes fleurissent. Pour Jérôme Renaudin, « *il est de notre responsabilité, même si nous n'avons qu'un avis consultatif, de rappeler ce qu'est le modèle Entreprise Adaptée, son éthique et son identité. Créer une Entreprise Adaptée ne doit pas être un seul et unique moyen de conquérir des parts de marché. L'Entreprise Adaptée est un modèle économique permettant de développer l'emploi des personnes en situation de handicap.* »

Il alerte également sur les créations d'Entreprises Adaptées, ayant le même cœur de métier et sur le même territoire, qui génèrent une concurrence accrue entre elles, avec le risque éventuel de créer des difficultés économiques pouvant engendrer au final des pertes d'emploi.

Dans une optique de fédération et d'animation du réseau, le Délégué régional a mis en place un groupe de travail composé de dirigeants d'Entreprises Adaptées répartis sur l'ensemble des départements et dont l'objectif est d'être son relai au niveau local. « *Notre région est très étendue géographiquement. Il m'est difficile de pouvoir avoir un contact avec l'ensemble des Entreprises Adaptées. C'est pour cette raison que je m'appuie sur mes collègues*



Photo © LD

locaux et/ou régionaux à la recherche d'Entreprises Adaptées partenaires. La région est grande, nous réfléchissons aussi à organiser des rencontres locales ou départementales afin d'instaurer du lien et travailler sur nos réseaux.

Convaincu de la nécessité de la mise en place d'un chargé de mission UNEA pour renforcer et développer les liens sur le terrain, Jérôme Renaudin, avec son homologue auvergnat, Guillaume Bodet, ont pour objectif d'obtenir les financements nécessaires pour ce poste. Pour lui, c'est un moyen de fédérer les Entreprises Adaptées autour

“ Créer une Entreprise Adaptée ne doit pas être un seul et unique moyen de conquérir des parts de marché. ”

pour remonter les informations, visiter les structures, développer et entretenir des relations avec les institutionnels locaux.

Il souhaite mobiliser les Entreprises Adaptées de la région à participer d'avantage aux réunions régionales. Pour cela, il faut que celles-ci soient « *plus attractives avec des thèmes concrets (ex : GPEC - E-FormAdapt) en présence d'intervenants extérieurs sur des sujets d'actualités pour les entreprises et pourquoi pas des donneurs d'ordres*

de l'UNEA, qui joue un rôle essentiel dans le développement du secteur. « *Si les Entreprises Adaptées ont obtenu 500 aides au poste pour les exercices de 2015 et 2016, c'est évidemment grâce à l'action de l'UNEA auprès des pouvoirs publics et parlementaires. Sans cette action, nous n'aurions rien eu* », réagit-il. Insuffler une nouvelle dynamique entre les Entreprises Adaptées et ses interlocuteurs qu'ils soient privés ou publics, tel est son objectif de rentrée.

Guy Seiller, Directeur des Compagnons de la Drôme : « diriger une Entreprise Adaptée donne du sens à ce métier »

« L'Entreprise Adaptée est un formidable outil pour les personnes que l'on croit abîmées par la vie mais qui ne le sont pas tant que ça, ou pas comme nous pouvons l'imaginer. C'est un beau projet social », déclare ainsi le Directeur de l'Entreprise Adaptée Les Compagnons de la Drôme.

En effet, Guy Seiller, n'est pas là par hasard. Il a fait le choix, après avoir travaillé 12 années dans la grande distribution et 10 ans dans la logistique de se diriger vers ce métier qui est une véritable vocation.

Les Compagnons de la Drôme, créés en 1990 sur une volonté de l'Adapei de la Drôme, est aujourd'hui une Entreprise Adaptée juridiquement et financièrement indépendante, qui compte 74 salariés dont 62 travailleurs en situation de handicap en grande majorité en CDI, parmi lesquels se trouve « un panel d'anciens qui travaillent depuis la création de la structure ».

Autour de son activité historique d'entretien des espaces verts « rayonnant sur l'ensemble du département et sans limite de prestation », l'Entreprise Adaptée a développé plusieurs cœurs de métiers : « Nous effectuons du tri sélectif de produits recyclables, en l'occurrence des bouteilles en plastique, issues d'une collecte auprès des particuliers (+ de 4 000 tonnes/an). Nous avons également une activité de sous-traitance industrielle sur des opérations de montage/emballage de produits électriques et gaz, de téléphonie ou bien agro-alimentaires. Dans la cadre d'un contrat avec Eco-système, nous faisons l'inventaire déchantillonnages DEEE et petits appareils ménagers. Enfin, nous travaillons avec une entreprise de grande distribution, sur trois sites du Groupe Leclerc, depuis plus de 10 ans, pour l'entretien des parkings et la gestion des emballages et invendus. »

L'Entreprise Adaptée profite d'un très bon bouche à oreille et, surtout, mise sur la qualité de ses prestations. « 99% de nos contrats sont renouvelés », confie le directeur.

Au cœur de son engagement, Pour le directeur a mis en place une politique de professionnalisation permettant aux salariés de se former et de monter en compétences. Au terme de recrutements, notamment via des Instituts Médico-éducatifs (IME), l'Entreprise Adaptée permet à ses salariés d'accéder à des formations spécifiques et liées à leur métier.

Elle a d'ailleurs accompagné trois salariés dans une démarche de VAE « ouvrier du paysage ». Pour le directeur, c'était « un pari fou, un long parcours récompensé par un premier diplôme obtenu par chacun deux avec les félicitations du jury ». Au-delà des perspectives d'avenir, cette formation leur a permis d'acquiescer une autre vision de l'entreprise et de travailler avec un esprit d'ouverture et de partage. « Nos trois salariés, en plus de leurs compétences, avaient l'envie et le désir d'y arriver et de montrer que même si on commence dans un IME on peut grandir », dit-il fièrement en ajoutant : « A travers cette formation, on a le sentiment d'être à notre place et de promouvoir l'évolution professionnelle des salariés. On est au cœur de notre engagement. »

« Nous sommes au carrefour de notre mission sociale et des impératifs économiques que l'on supporte au quotidien »

De leur côté, les salariés en sont sortis grandis et ont gagné en confiance. « Quand j'ai été embauché en CDI, cela signifiait pour moi des portes qui s'ouvrent. Quand il [ndlr : le directeur] m'a dit je crois en toi, je lui ai dit merci », raconte l'un d'entre eux.

Pour l'ensemble de ses projets et de son développement, l'Entreprise Adaptée entretient une bonne relation avec les agents de l'Unité territoriale de la Direccte de la Drôme, toujours dans l'écoute et l'échange.

Dans un esprit de réseau, les Entreprises Adaptées et les Esat des départements de la Drôme et de l'Ardèche se sont regroupés en un collectif qui se réunit tous les 2 mois pour échanger. « Nous avons une bonne cohésion qui peut nous permettre de répondre à de grands marchés », souligne Guy Seiller qui cite le proverbe africain : « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

Pour ce directeur, le dynamisme du réseau est important. C'est aussi pour cette raison, qu'il milite à l'UNEA, dont il reconnaît tout le travail effectué dans l'intérêt des Entreprises Adaptées : « Sans l'UNEA, les Entreprises Adaptées n'en seraient pas là. C'est un bon réseau où on a (en plus !) plaisir à se retrouver. Je ne pourrais pas m'en passer. »

Pour l'année en cours, les Compagnons de la Drôme ont un projet d'agrandissement de leurs locaux pour le développement de leurs activités. Ils souhaitent également, dans le cadre d'un projet social, travailler sur la flexibilité et la polyvalence. « Nous avons des métiers saisonniers, explique Guy Seiller, et ce n'est pas mon métier de recruter de l'intérim. C'est pour cette raison que nous voulons

renforcer les équipes. Les entretiens professionnels nous ont aidés à faire émerger les possibilités et les envies des salariés. »

Pour lui, « l'Entreprise Adaptée se place aujourd'hui comme un acteur incontournable de l'ESS ». « Nous sommes au carrefour de notre mission sociale et des impératifs économiques que l'on supporte au quotidien », conclue-t-il en ayant une pensée pour ses salariés qui lui « procurent plus de bonheur que de tracas ».



Artibois : « ce modèle de travailler autrement est possible et transposable à d'autres entreprises »

Photo © Artibois

Artibois est une Entreprise Adaptée de menuiserie générale à statut associatif située à Vaulx-en-Velin, en région Rhône-Alpes. Forte d'une trentaine de salariés dont la moitié est en situation de handicap, Artibois réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,6 millions d'euros.

L'entreprise, en plus de la menuiserie sur chantier qui est son cœur de métier, propose également des solutions d'isolation thermique extérieure biosourcée pour l'habitat.

Depuis 1976, le cœur du projet de l'entreprise est d'accueillir des personnes en difficultés psychiques et leur permettre de reprendre une activité professionnelle. « La particularité d'Artibois tient à la fois à son activité du bâtiment atypique et à son projet social de création d'emploi pour travailleurs handicapés », précise Arnaud Desjonqueres, Directeur de l'Entreprise Adaptée.

Ce dernier, arrivé en 2008, cherchait dans son activité professionnelle à concilier du sens, une vision humaine, un développement de l'humain important et le travail d'équipe. Comme il l'explique, il a su trouver dans ce secteur « des valeurs que je voulais vivre en exerçant mes responsabilités et un ancrage dans les métiers du bois et de la construction » avec lesquels il s'était familiarisé au

cours de ses précédentes expériences professionnelles.

Aujourd'hui, pour les responsables de l'Entreprise Adaptée, l'objectif est de réaliser des profits raisonnables conformément à son statut associatif, mais suffisants pour assurer sa pérennité et son développement.

« L'expérience de l'équilibre économique d'Artibois, son indépendance et sa capacité à développer un projet d'Entreprise Adaptée, montre que ce modèle de travailler autrement est possible et transposable à d'autres entreprises. Cela permet de sortir d'une image qui veut séparer l'économie solidaire de l'économie classique », souligne le directeur.

Artibois compte neuf menuisiers qui accompagnent les aides-menuisiers en les formant à travers du « compagnonnage sur le terrain ». L'activité professionnelle proposée aux salariés est basée sur un parcours de reprise de confiance favorisant un retour et/ou un maintien dans l'emploi, en fonction d'un projet personnel que le salarié est invité à construire et pour lequel il est soutenu.

A l'occasion de ses 35 ans, Artibois a publié un ouvrage se transformant en album photos dans lequel se succédaient les témoignages des responsables et des salariés. Bertrand Foucher le président

d'Artibois, y déclarait : « Notre modèle a l'air de fonctionner. Nous devons donner une chance à davantage d'aides-menuisiers, en développant notre activité économique de manière adaptée. Il faut également améliorer notre impact social en professionnalisant plus les aides-menuisiers et en développant leurs chances d'insertion à l'extérieur d'Artibois. Rester fidèle à nos valeurs fondatrices, les faire vivre, tel est notre objectif. Je compte fortement sur le collectif et la culture participative d'Artibois pour parvenir à réconcilier ces enjeux en apparence contradictoire ».

C'est dans cette optique qu'Artibois va entreprendre, cette année, un travail de réflexion sur le développement de son modèle à l'horizon 2020. « Ce qui m'importe, c'est la démarche de création collective qui va engager l'ensemble des parties prenantes de la structure, des membres du Conseil d'administration aux salariés », explique Arnaud Desjonquere dont les objectifs sont « de renforcer le sens de notre travail et de proposer un autre environnement aux jeunes qui cherchent à trouver un sens dans le monde du travail ».

Et d'ajouter pour conclure que « la révolte et l'indignation, à l'origine du projet d'Artibois, trouvent des réponses dans ce que nous voulons continuer de vivre ».



Handishare : la différence au service de la performance

Photo © Handishare

« Après 25 ans dans des grands groupes à des fonctions de management (Marketing, Commercial, RH, DG...) et riche de missions humanitaires bénévoles menées en famille avec mes 4 enfants, j'ai fait le pari de la création d'entreprise... Une entreprise résolument différente », raconte Patricia Gros-Micol sur le site Internet de son Entreprise Adaptée.

Après avoir dressé un bilan professionnel, cette femme au fort caractère, marquée par un accident ferroviaire à l'âge de 17 ans, a décidé de créer une entreprise qui soit à la fois en phase avec ses valeurs et socialement éthique. « Avec une Entreprise Adaptée, nous voulions apporter des solutions économiques et sociales ». Patricia Gros-Micol tire profit de ses expériences antérieures et décide de se spécialiser dans les fonctions supports à destination des entreprises : principalement en RH, mais aussi en Achats, Gestion, GRC, Marketing et SI.

Démarrant seule en 2011 au moment de la création de Handishare, elle compte aujourd'hui

17 salariés en CDI avec 100% de personnes en situation de handicap.

Innovante dans son esprit de management, elle laisse ses salariés choisir leurs horaires de travail. « Nous souhaitons avant tout mettre l'accent sur le bonheur au travail ». Les compétences sont également importantes pour cette dirigeante. « Nos salariés n'ont pas forcément de bagage au moment de l'embauche. Ils ne connaissent pas nos métiers. Nous les formons et les montons en compétences sur des missions pointues et sur nos outils. » L'entreprise consacre 80 heures par an et par salarié à la formation. « C'est un changement de vie pour eux. Nous devons les accompagner ».

Handishare aujourd'hui a grandi. Patricia Gros-Micol se plaît, d'ailleurs, à rappeler que ses clients se disent satisfaits non seulement de la qualité des services mais de l'esprit et de l'engagement social de l'Entreprise Adaptée rappelant ainsi son credo : « la différence au service de la performance de nos clients ». Elle aime rappeler le témoignage de Jacques Longuet, Directeur Régional d'EDF sur Lyon : « avec Handishare, nous prouvons

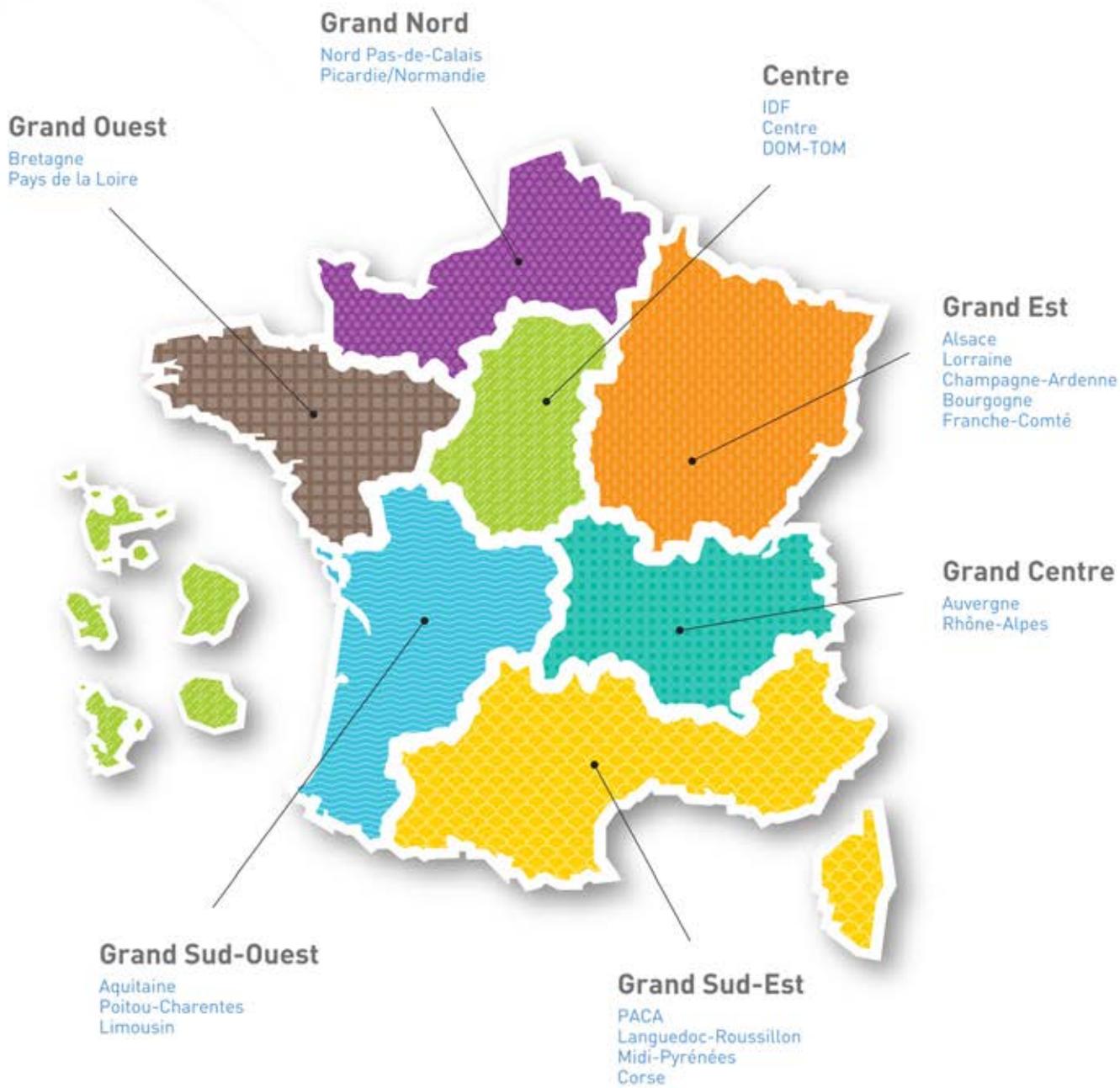
qu'il ne faut plus opposer RSE et compétences ».

A travers son Entreprise Adaptée, elle a un double objectif. D'une part, la volonté sociale de faire changer le regard sur le handicap. D'autre part, la volonté économique de pérenniser les postes de ses salariés. Et d'ajouter : « Nous sommes dans la démarche du colibri*. Nous faisons notre part. »

* Légende amérindienne

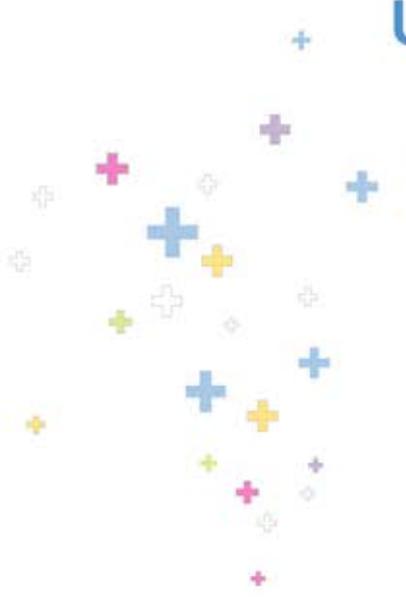
« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »



UNEA Grandes Régions *au service des territoires*

unea
Union Nationale des Entreprises Adaptées



Place de Marchés

Professionalisation

RSE

www.unea.fr

Publications

Annuaire des
Entreprises Adaptées